

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Numéros de juin et juillet 1921
du journal canadien « Manitoba »
(devenu « La liberté »)

Le journal La Liberté, fondé en 1913 par Monseigneur Louis-Philippe-Adélarde Langevin,
évêque de Saint-Boniface dans le Manitoba au Canada, a fêté son centenaire en 2013.

TARNHELM EDITIONS

ABONNEMENTS
Canada, par année \$1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par page 50 sous

ANNONCE LEGALES
Ligne insertion, par ligne 12 sous
Chaque insertion subséquente 5 sous

N. B.—Les annonces de salaires, mariages et décès, seront insérées au tarif de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Tous les journaux adressés aux bureaux de l'Imprimerie doivent être accompagnés de leur mandat.

Manitoba
42 The Library
SAINT-BONIFACE MANITOBA
Telephone : 1235

COUPS DE PLUME

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a commencé la tournée pastorale de son diocèse par une visite officielle à la cathédrale de Saint-Boniface dimanche dernier.

Sa grandeur a basé son sermon sur ce passage de l'encyclique de Sa Sainteté le Pape Benoît XV ou le père des fidèles dénonce en termes vigoureux les pratiques funestes du divorce; de la restriction coupable et criminelle de la famille; des modes indécentes.

C'est toujours avec un sentiment de profond respect et de soumission sincère aux enseignements et aux commandements de l'Eglise catholique que notre population écoute la parole de son chef spirituel.

Sa grandeur a profité de l'occasion pour donner son approbation complète aux paroles énergiques prononcées il y a à peine quelques dimanches par le vénéré curé de notre paroisse aux sujets des costumes et des modes modernes.

Les paroissiens de Saint-Boniface sont un avec leurs pasteurs et sa grandeur recevra partout sur son passage l'accueil respectueux des ouailles confiées à ses soins paternels.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une étude intéressante sur Napoléon 1er, étude parue dans la revue parisienne "La Réponse" rédigée par M. l'abbé Duplessy, vicaire dans une des paroisses de la grande ville.

Le 5 mai dernier était le centenaire de la mort du grand Bonaparte.

Tout ce qui touche à ce génie est captivant. Inutile de dire que nous invitons fortement nos lecteurs à profiter de cette lecture.

Au moment où la foi catholique est battue en brèche; au moment où l'on ose s'attaquer encore sauvagement à la doctrine chrétienne, il est consolant pour nous de trouver des armes chez un guerrier tel que Napoléon, pour combattre, même sur le terrain religieux, les ennemis de nos croyances et de notre foi.

Les plus grands esprits des temps passés ont cru et l'on n'a aujourd'hui qu'à jeter les yeux sur la scène du monde pour se convaincre que les plus grands esprits des temps modernes, eux aussi, croient.

Foch, Castelnau, ne sont pas les moindres. Quand on est dans la compagnie de ces hommes on a le droit de s'inquiéter fort peu de ce que peuvent penser nos grands prêcheurs de l'école sans Dieu.

Vendredi dernier était la fête de notre souverain Georges V.
Dieu Sauve le Roi!

Lord Byng, l'ancien commandant des armées canadiennes en Angleterre vient d'être nommé gouverneur-général du Canada.

Le général Lord Byng est universellement connu au Canada, particulièrement des vétérans canadiens, qu'il a commandés sur les champs de batailles de France. En 1916, connu alors sur le simple titre de Sir Julian Byng, il assumait le commandement du Corps expéditionnaire canadien, en remplacement du lieutenant-général Alderson. Peu après, il eut l'honneur de diriger en personne les troupes canadiennes à la grande bataille de la crête de Vimy, où pour la première fois les forces canadiennes figurèrent au feu comme division distincte. Au lendemain de cette victoire, il fut promu au commandement de la Troisième Armée où le général Sir Arthur Currie devait hériter de sa glorieuse succession. En 1919, il était promu baron de Vimy en reconnaissance de ses services. Ce sera le premier gouverneur-général du Canada à devoir son titre à un rôle d'importance historique dans le domaine strictement canadien.

Le général Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O. est né le 11 septembre 1862. Il est le septième fils du second comte de Strafford, une vieille famille anglaise illustrée par d'éminents services dans l'armée et la marine. En 1902, il épousa Marie Evelyn, fille de l'hon. Sir Richard Moreton, K.C.V.L., frère cadet du troisième comte de Duple. En 1883, il prit du service dans le 10e Hussards, fit la campagne du Soudan en 1884, et prit part aux batailles d'Elteb et de Tamai, où il fut médaillé. Durant la guerre sud-africaine en 1901, il commanda le corps de cavalerie d'Afrique. De 1904 à 1905, il présida aux destinées de l'Ecole des cadets de cavalerie de Netherton. Il commanda ensuite la seconde Brigade de cavalerie, et fut promu en 1909 major-général de la Division territoriale de l'est de l'Angleterre.

On le vit en Egypte en 1912 où il exerça les fonctions de généralissime. Au début des hostilités en 1914, il fut investi du commandement de la Troisième division de cavalerie et ce fut à lui qu'échut la tâche héroïque de couvrir la retraite de l'armée du général Rawlinson d'Anvers à Ypres. Durant la première bataille d'Ypres, sa division faisait partie de la cavalerie d'Allenby qui défendit l'aile droite du saillant. En 1915, il fut envoyé aux Dardanelles et demeura arc-bouté à la baie de Suvla jusqu'au rappel de l'expédition. A son retour en France en 1916, il succéda au général Alderson. En sus d'avoir commandé aux Canadiens à Vimy, Lord Byng a été également à la tête de nos forces aux batailles de la tranchée de Regina et de Courcellette.

Que nos lecteurs veuillent bien se donner la peine de lire, l'article intitulé "Des oeuvres de Jeunesse pour la Classe Ouvrière" et emprunté à la Semaine religieuse de Québec.

Nous vivons dans un temps où c'est un devoir pour tous de s'instruire.

Personne ne perdra son temps en lisant cet article.

LETRE DE S. E. LE CARDINAL DUBOIS à l'occasion du CENTENAIRE DE NAPOLEON 1er

Nos Très Chers Frères,
Le 5 mai 1821, Napoléon 1er mourait à Sainte-Hélène. Un comité s'est formé, sous la présidence d'honneur de M. le maréchal Foch, pour commémorer solennellement le centenaire de cette mort.

Presque toutes les nations y sont représentées: l'Angleterre, la Belgique, les Etats-Unis, l'Italie, la Pologne, la Grèce, la Tchéco-Slovaquie s'uniront à la France pour rendre hommage à la mémoire de l'empereur.

Et ce sera en même temps un hommage à la France, dont Napoléon a porté si haut et si loin le renom et la gloire.

Tous les Français sont conviés à renouveler comme un pacte d'union sacrée et patriotique autour de son tombeau, à l'ombre du dôme des Invalides, qui abrite aujourd'hui ses cendres.

Aussi bien la vie et l'oeuvre de Napoléon sont le patriotisme de tous. Son vaste génie a rendu à la France après la terrible et sanglante secousse de la Révolution, le calme et l'ordre, sinon toujours dans la paix, du moins, quinze années durant, dans le rayonnement d'immortelles victoires.

Soldat, diplomate, administrateur, Napoléon 1er a laissé dans notre histoire assez de traces glorieuses pour que, malgré ses fautes et ses faiblesses, la postérité soit fière de lui et lui demeure reconnaissante.

L'Eglise de France ne saurait oublier qu'il fut l'auteur du Concordat.

Au lendemain de Marengo, Bonaparte victorieux rêva d'une autre victoire. Il voulut, malgré ses adversaires de droite et de gauche, se faire lui-même, avec le concours du pape Pie VII, l'artisan de la pacification religieuse. Mesure politique peut-être, mais souverainement bienfaisante. Pour la mener à bien, ni la sagesse ni le courage ne lui manquèrent. Il avait compris l'injustice et la stérilité des persécutions religieuses et l'appui que l'Eglise peut donner à l'Etat. Peut-être n'est-il pas inutile de le rappeler à l'heure présente, qui n'est pas sans analogie avec les débuts du XIXe siècle. Puissent nos hommes politiques d'aujourd'hui s'inspirer des mêmes préoccupations patriotiques!

L'Eglise se joindra donc aux autres corps de l'Etat pour honorer solennellement l'illustre mémoire de Napoléon 1er.

Un service religieux sera célébré à Notre-Dame, la basilique du sacre, le mercredi 4 mai prochain, à 10 h. 1/2, en présence des autorités civiles et militaires.

Le lendemain jeudi, 5 mai, jour anniversaire de la mort de l'empereur, nous donnerons nous-même une absolue solennelle à 3 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à l'issue de la cérémonie organisée par le Comité du centenaire.

Nous vous renouvelons, Nos très chers Frères, l'expression de notre religieux dévouement en Notre-Seigneur.

Louis, cardinal Dubois,
Archevêque de Paris.

LE CENTENAIRE DE NAPOLEON

Nous mettons les pages qui suivent sous le patronage de l'éloquent appel que l'on vient de lire.

Nous y avons réuni des faits, des paroles, des documents enregistrés par l'histoire: il en sortira, pensons-nous, un témoignage de plus, à ajouter à ceux qu'ont rendus les grandes intelligences à la vérité religieuse.

Certes, nous ne voulons pas dissimuler les fautes commises par Napoléon envers l'Eglise et son chef. Mais il serait erroné de les attribuer à un manque de foi chrétienne. Ce qui ressort, au contraire, des pages qu'on va lire, c'est que l'empereur est toujours resté un croyant; la foi pûisée à son baptême, dans sa première éducation, dans l'atmosphère de son île natale, il l'a toujours conservée; ce qui l'a fait pécher, c'est la politique, c'est l'ambition qui, à certaines dates, a troublé la netteté de sa vue et faiblement influé sur sa conduite à l'égard de la papauté. Cette autre force qu'il sentait à côté de la sienne, et que sa foi lui montrait supérieure à la sienne. Il l'avouait au général Montholon:

—Je n'ai pas pratiqué sur le trône, parce que la puissance étourdit les hommes, mais j'ai toujours eu la foi.

On le voit, nous ne portons pas sur l'empereur un autre jugement que celui qu'il a porté lui-même. Il n'a pas suffisamment vécu en croyant, mais il était croyant et il est mort en croyant: telle est la conclusion qui ressortira de ces pages.

Eugène DUPLESSY.

NAPOLEON 1er ET LA RELIGION

Sentiments de l'Empereur

Sur l'existence de Dieu.

Lalande était astronome, membre de l'Institut, mangent d'araignées auxquelles il trouvait un goût de noi, sette, et athée. En cette dernière qualité, il avait donné une nouvelle édition du Dictionnaire des athées de Sylvain Maréchal, édition dans laquelle il avait trouvé bon d'insérer l'Empereur!... Napoléon, qui lui aussi était de l'Institut, se fâcha et écrivit de Schoenbrunn à M. Champagny la lettre suivante, datée du 13 décembre 1805.

C'est avec un sentiment de douleur que j'apprends qu'un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui en enfance, n'a pu la sagesse de se taire et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient, tantôt en professant hautement l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale, qui ôte à l'homme toutes ses consolations et toutes ses espérances.

Mon intention est que vous appeliez auprès de vous les présidents et les secrétaires de l'Institut et que vous les chargiez de faire connaître à ce corps illustre, dont je m'honore de faire partie, qu'il ait à mander M. Lalande et à lui enjoindre, au nom du corps, de ne plus rien imprimer et de ne pas obscurcir dans ses vieux jours ce qu'il a fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants; et si ces invitations fraternelles étaient insuffisantes, je serais obligé de me rappeler aussi, que mon premier devoir est d'empêcher que l'on empoisonne la morale de mon peuple, car l'athéisme est destructeur de toute morale, s'il n'est dans les individus, du moins dans les peuples.

NAPOLEON.

A Sainte-Hélène, le général Bertrand dit un jour à Napoléon:

—Qu'est-ce que Dieu? l'avez-vous vu?
—Je vais vous le dire, répondit l'empereur. Comment jugez-vous qu'un homme a du génie? Le génie est-il une chose visible? Qu'en savez-vous pour y croire? Sur le champ de bataille, au fort de la mêlée, quand vous aviez besoin d'une prompte manœuvre, d'un trait de génie, pourquoi, vous le premier, me cherchiez-vous de la voix et du regard? pourquoi s'écriait-on de toutes parts: "Où est l'empereur?" Que signifiait ce cri, si ce n'est d'instinct, de la croyance en moi, en mon génie? Eh bien! l'univers me fait croire à Dieu... Les effets merveilleux de la toute-puissance divine sont des réalités plus éloquentes que mes victoires. Qu'est-ce que la plus belle manœuvre auprès du mouvement des astres? Quoique Dieu soit invisible, il existe donc et je crois en lui.

MICHAUD.

(La foi de Napoléon était un peu mêlée de superstition. On allait même jusqu'à l'accuser de fatalisme. Il se défendait avec esprit de cette accusation):

—N'a-t-on pas eu l'audace de me faire passer pour un imbû du fatalisme? Un homme de bon sens peut-il pourtant s'arrêter à une doctrine aussi absurde?... Les Turcs eux-mêmes, ces patrons du fatalisme, n'en sont pas persuadés; autrement, il n'y aurait plus de médecins chez eux; et celui qui occupe un troisième étage ne se donnerait pas la peine de descendre longuement les escaliers: il descendrait tout de suite par la fenêtre!...

(Le Jeune apologiste, p. 139.)

Napoléon venait de nommer Drouot général et aide de camp; à cette occasion, Drouot lui dit:

—Je ne crains ni de mourir ni d'être pauvre; je ne crains que Dieu seul: c'est ma force.

—Drouot, répondit l'Empereur, vous êtes le Sage de la Grande Armée.

Et ce titre lui resta.

(à suivre)

DOCTRINE

Des Oeuvres de Jeunesse pour la Classe Ouvrière.

(Semaine Religieuse de Québec)

Les Patronages

DES OEUVRES DE JEUNESSE.

Qu'il faille s'intéresser à la jeunesse, à la jeunesse en général, personne ne le conteste. De tous côtés l'on s'accorde à dire que l'édifice social, miné par l'irréligion et l'immortalité, battu en brèche par l'indifférentisme, est profondément ébranlé jusque dans ses fondements; et il n'est pas douteux que nous traversons une crise économique et sociale des plus graves. Il n'est pas besoin, je pense, pour justifier cette proposition, d'entrer dans de longs développements sur les désordres profonds causés dans les sociétés européennes par la persécution religieuse. Ne sommes-nous pas, nous-mêmes, les témoins attristés des faits, montrant jusqu'à l'évidence le travail opiniâtre qui se poursuit méthodiquement contre la religion, contre les principes chrétiens, contre nos saintes coutumes et notre mentalité catholique, dans notre cher Canada?

Le mal existe donc; où faut-il chercher le véritable remède? Nous répondons: dans les oeuvres, surtout dans celles qui s'adressent à la jeunesse: enfants et jeunes gens. Quel est celui de vous, si jeune qu'il soit, qui n'ait eu l'occasion de constater dans une discussion, combien il est difficile de convaincre un homme mûr, de changer ses idées politiques ou religieuses; si votre interlocuteur est instruit, intelligent, il ne conviendra quasi jamais qu'il a tort; s'il ne l'est pas, vous ne le ferez encore moins démorner de son opinion: "Il a lu cela dans son journal!"

L'enfant, au contraire, est un terrain neuf, qui n'a point été fatigué par des cultures successives; la terre est facile à remuer; le sillon n'est pas dur à tracer; le labourer n'a pas ainsi dire, qu'à déposer le grain pour le voir bientôt germer.—Tendez votre main à l'enfant, il ne sera pas long à y mettre la sienne; ouvrez-lui votre coeur, il vous ouvrira le sien, vous pourrez y graver à votre aise les grands principes de l'amour de Dieu et du culte de la famille et de la patrie.

Si vous n'êtes pas convaincus de la nécessité des oeuvres de jeunesse, jetez un regard sur la conduite de nos adversaires. Voyez, ailleurs, en Europe, par exemple, comme ils ont compris l'importance de cette conquête, avec quelle persévérante opiniâtreté ils ont poussé de ce côté toutes leurs forces et dirigé toutes leurs attaques. Chez nous, les laisserons-nous prendre totalement les devants? Nos regrets postérieurs seraient stériles, le mal aurait été fait dans les âmes. Nos Seigneurs les Evêques s'inquiètent de l'influence déjà désastreuse des Y.M.C.A., chez certains de nos jeunes. On s'attaque à la jeunesse, parce que la jeunesse, c'est l'avenir.

En résumé, leur importance, leur facilité, les efforts mêmes tentés par nos ennemis, tout démontre que les oeuvres de jeunesse sont les oeuvres sociales fondamentales de l'époque où nous vivons. Puissions-nous, par l'exposé qui suit, attirer l'attention sur les oeuvres de jeunesse, proposées comme un des moyens les plus puissants d'assurer à la jeunesse, et particulièrement à l'enfant et

(A suivre en page 4)

L'IMMIGRATION

Une dépêche annonçait ces jours derniers que les obstacles mis à l'immigration par le gouvernement d'Ottawa sont un sujet de contrariété en Angleterre. Cependant, le règlement nouveau exigeant que tout émigrant, à part ceux qui se destinent aux travaux de la terre, possède pour être admis une somme de \$250, ne paraît pas opposer une insurmontable barrière à ceux qui veulent venir du Royaume-Uni établir leur demeure dans notre pays.

Lors de son récent voyage en Angleterre, l'hon. Manning Donoherty, ministre de l'Agriculture de l'Ontario, a annoncé que sa province avait besoin de cinquante mille ouvriers de ferme. Pour répondre à cette invitation ou parce qu'ils ont autrement découvert le défaut du nouveau règlement, les immigrants anglais nous arrivent en grand nombre sur chaque paquebot, qui tous déclarent vouloir se livrer aux travaux agricoles.

On paraît toutefois avoir constaté dans l'Ontario que ces nouveaux venus ne restent qu'un peu de temps aux occupations des champs et que la plupart finissent bientôt par être absorbés par les villes où ils aggravent la crise du chômage.

On conçoit aisément que le règlement édicté par les autorités fédérales en vue de restreindre l'immigration d'ouvriers industriels, auxquels nous n'avons pour le moment pas d'emploi à offrir, n'aura absolument aucun effet si l'on n'exerce un contrôle des immigrants qui se font admettre comme se destinant à l'agriculture. Ce n'est pas une tâche facile que de suivre chacun des milliers d'immigrants qui entrent de cette façon et de s'assurer qu'ils ne lâcheront pas la charrue pour l'outil ou qu'ils n'iront pas grossir les rangs des déçus dans les villes. A moins toutefois, qu'une étroite surveillance ne soit exercée dans cette direction, le contrôle que le gouvernement s'est proposé d'établir sur l'immigration sera illusoire.

Pendant les trois dernières années avant la guerre, le Royaume-Uni en était rendu à nous envoyer annuellement environ 150,000 immigrants. Il nous en enverra sans doute tout autant ou plus, si nous laissons notre porte ouverte, et on ne saurait dire que notre porte est fermée, s'il suffit de se déclarer ouvriers des champs pour être admis sans plus ample examen.

Un contrôle n'est pas moins nécessaire du côté de la frontière américaine, malgré que l'on affirme que, des 48,866 immigrants qui nous sont venus en 1920 des Etats-Unis, la grande majorité étaient des agriculteurs. De ceux qui venaient acheter une terre et s'y établir on peut être raisonnablement sûr, mais non de ceux qui venaient prendre de l'emploi sur une ferme.

La Patrie.

4,300,000 SANS TRAVAIL EN EUROPE

Washington, 27.—Près de 4,300,000 ouvriers sont sans travail en Europe, sans compter ceux de la Russie et des Etats balkaniques, a déclaré le secrétaire Hoover aujourd'hui, d'après les statistiques qui ont été envoyées au département du commerce par ses agents de l'étranger. Ces chiffres représentent une augmentation de chômage d'à peu près un tiers de ce qu'il était il y a huit mois. M. Hoover a ajouté qu'il fallait comparer cette situation avec celle qui a suivi l'armistice, alors qu'il y avait de 10 à 15 millions d'ouvriers sans travail.

M. Hoover a dit que ces chiffres s'étendaient à toutes les industries, exceptée l'agriculture, et y compris les mineurs en grève de l'Angleterre.

Les grèves, la sous-production, la dépression des affaires et d'autres facteurs encore ont été étudiés dans ces rapports.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES JOURS
CREDITS

Toutes communications concernant le journal ou l'abonnement doivent être adressées à :

Le Manitoba
42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Téléphone : 1235

ABONNEMENTS
Canada, par année \$1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par ligne 50 sous

ANNONCES LEGALES
1ère insertion, par ligne 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de mariages, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

COUPS DE PLUME

Vendredi prochain, le 24, est la fête de tous les canadiens-français.

Que chacun, ce jour-là, soit à son poste. C'est en s'affirmant qu'un peuple sait se faire respecter; c'est en participant franchement au programme de ce jour que chacun peut le mieux contribuer à la démonstration de la vitalité de sa race; mais c'est surtout en assistant dans la matinée au service divin qu'un canadien-français peut le plus sûrement donner la preuve de la hauteur de ses sentiments et de la noblesse de son sang. Que la cathédrale se remplisse de fervents chrétiens, vendredi prochain, et la population française de Saint-Boniface aura fait son devoir vis-à-vis son pays et sa nationalité.

Ceux qui croient que le fanatisme n'existe qu'au Canada et que la grande république américaine est adossée de cette étroitesse d'esprit pourront se convaincre qu'ils sont dans l'erreur s'ils veulent bien lire les lignes suivantes écrites par un écrivain de langue anglaise et publiées dans l'"Independent" de New Bedford.

Un drapeau

Dans "Truth and Light", sous le titre "Un Drapeau, une Langue, une Ecole", écrit l'"Independent", nous trouvons de la plume de M. C. A. Windle un très fort plaidoyer contre les fanatiques qui se sont donné la mission de détruire notre système d'écoles paroissiales et d'imposer une langue unique à la population cosmopolite des Etats-Unis.

Après avoir montré que les agitateurs américains, en attaquant nos écoles, n'ont qu'un but, combattre l'Eglise catholique, il donne certaines précisions qui dessillent les yeux de tout homme non préjugé, juste et droit.

"Quiconque, dit-il, comprend quelque peu la question sait que la guerre faite aux écoles paroissiales est dirigée par les ennemis de l'Eglise catholique, et que c'est presque absolument un appel à l'intolérance religieuse.

"James Hamilton, l'auteur de l'amendement scolaire du Michigan, a été longtemps un agitateur anti-catholique. Ses lieutenants et le gros de ses partisans ont sans cesse mis en doute l'honneur et le patriotisme des catholiques, et ils ont même poussé les choses jusqu'à calomnier les religieux catholiques.

"S'il n'y avait pas d'écoles catholiques, il n'y aurait pas de campagne pour abolir les écoles privées et paroissiales. Si les anti-catholiques désertaient le champ de bataille, il n'y aurait plus personne pour continuer la lutte.

"Ceci prouve de façon concluante que la campagne contre les écoles paroissiales n'est pas en réalité une défense des écoles publiques, mais qu'elle fait partie d'une croisade intolérante contre la catholicité. Les hommes qui sont au fond de ces attaques ne se soucient pas de la petite école peinte en rouge ni des écoles luthériennes, adventistes, hollandaises de la Réforme et des écoles privées. C'est parce qu'ils sont des sectaires, des anti-catholiques, qu'ils ont entrepris cette lutte.

"Le fond des arguments employés par ces soi-disant défenseurs de l'école publique se trouve dans l'habile devise qu'ils emploient, laquelle a été adroitement choisie pour fixer l'attention des gens qui ne réfléchissent pas et tromper ceux qui ne sont pas au fait.—"Un Drapeau, une Langue, une Ecole."

"Ce cri "Un Drapeau" est poussé pour donner l'impression que les écoles confessionnelles ne sont pas en faveur du drapeau américain; qu'elles n'enseignent pas et n'encouragent pas la loyauté et le patriotisme; qu'elles manquent d'inculquer à leurs élèves le principe de l'américanisme; bref, qu'elles engendrent la trahison.

"C'est tout le contraire de la vérité. Les diplômés des écoles paroissiales ont répondu à ce mensonge en donnant leur vie sur tous les champs de bataille de la République.

"Charles Carroll, le catholique, signa la déclaration d'indépendance. Une éducation catholique n'a pas nui au patriotisme du général Phil. Sheridan. Le "héros de Shonondah" n'avait pas besoin d'un sectaire anti-catholique pour lui enseigner le patriotisme. Le "Roc de Chickamauga", le général Thomas, était un catholique. Lincoln ne le croyait pas un traître.

"Le premier soldat tombé à l'ennemi lors de l'invasion du Mexique, à Vera Cruz, fut le caporal Haggerty, un diplômé d'une école paroissiale. Ce fut un chevalier de Colomb, de Kansas City, le lieutenant Fitzsimmons, qui est le premier soldat américain mort pour la patrie pendant notre guerre avec l'Allemagne.

"Dans le Michigan, pendant la guerre, les élèves de l'école catholique St. Matthew, à Flint, gagnèrent le prix offert à qui vendraient proportionnellement le plus de Timbres de Guerre que toute école dans l'Etat."

L'auteur aurait pu ajouter que sur un million et demi de catholiques franco-américains, il ne s'est pas trouvé un seul ébousé et que toute notre jeunesse a fait patriotiquement son devoir, beaucoup de nos jeunes gens s'étant enrôlés comme volontaires.

Il est évident que ceux qui, sous le rapport du patriotisme, attaquent les écoles paroissiales ne savent pas ce qu'ils disent. Ce sont d'effrontés menteurs.

Dans un autre numéro, nous citerons encore notre auteur, qui défend si bien ce que nous avons de plus cher. Nous verrons alors ce que cet écrivain de langue anglaise dit de l'unilinguisme.

Une seule langue

L'auteur rappelle que les agitateurs anti-catholiques veulent proscrire toutes les langues étrangères. "Ils sont, dit-il, en faveur de l'unilinguisme aux Etats-Unis, et ils cherchent à nous faire croire que les écoles paroissiales n'enseignent pas l'anglais. Ils savent bien, eux, que la langue officielle du pays est enseignée dans toutes les écoles privées et confessionnelles, mais ils pensent que des gens seront amenés à croire qu'il n'en est rien.

"Le fait est que dans le Michigan, où ces agitateurs

travaillent avec le plus d'ardeur et où ils crient le plus fort en faveur d'une langue unique, la loi de l'Etat décrète déjà qu'une seule heure par jour peut être consacrée à l'enseignement d'une langue étrangère. Le reste du temps doit être professé en anglais.

"En prétendant que l'américanisation ne peut être enseignée dans aucune école où des idiomes étrangers font partie des programmes d'études, ces agitateurs font preuve d'une ignorance absolue des conditions et des problèmes qui rendent obligatoire l'enseignement des langues étrangères dans certaines localités.

"L'habileté de bien parler d'autres langues que l'anglais ne vient aucunement en conflit avec le patriotisme. Il est nécessaire, dans l'intérêt du pays, que maints citoyens patriotes soient versés dans la connaissance d'autres langues.

"Les membres de notre service secret, nos agents de police, nos avocats, médecins, hommes d'affaires, nos ambassadeurs, nos savants, nos clergymen se trouveraient dans de bien graves embarras parfois s'ils ne pouvaient converser intelligemment dans des langues étrangères.

"Imaginez-vous la position d'un ambassadeur en Espagne incapable de parler et de comprendre un mot d'espagnol!

"Que feraient nos tribunaux sans interprètes?

"L'américanisation progresserait-elle si nous ne pouvions atteindre les immigrants d'une façon sympathique et intelligente en parlant leur propre langue?

"L'unilinguisme nous couperait la communication avec tous les pays, sauf la Grande-Bretagne. Notre commerce étranger à la longue périodiserait et notre position dans les affaires mondiales deviendrait une farce, si jamais la proposition de ne plus apprendre qu'une langue entraînait dans nos lois.

"Il est essentiel que les langues soient enseignées aux élèves quand ils sont tout jeunes, si nous voulons qu'ils en deviennent les maîtres.

"L'américanisation d'ailleurs de milliers et de milliers d'immigrants deviendrait à peu près impossible si nous défendions l'enseignement des langues étrangères dans nos écoles. Il arrive souvent que ni les parents ni les enfants ne savent l'anglais. Les professeurs parlant leur langue maternelle doivent enseigner à ces petits immigrants. Il serait absurde d'obliger des instituteurs ne parlant pas le polonais d'enseigner à des Polonais qui ignorent encore l'anglais.

"Atteindre les parents par les enfants est le moyen le plus sûr, le plus simple de les gagner à l'idéal et coutumes de ce pays, et pour y arriver il est essentiel que les enfants sachent bien et l'anglais et leur idiome maternel. De cette façon, les enfants, leurs parents et le pays en général, tirent un bénéfice. Tout autre système serait puérile, susciterait l'antagonisme des enfants et de leurs parents, ce qui entraverait l'oeuvre de l'américanisation.

"Vous ne pouvez transformer ces gens en Américains, leur inculquer nos us et coutumes, notre langue et notre idéal en une nuit en adoptant des lois défendant de leur enseigner leur langue maternelle. Vous ne pouvez les gagner avec le bâton du policeman, mais vous pouvez les pousser dans le camp de Bolcheviki par l'emploi de méthodes despotiques. Gagner leur confiance doit être le premier pas dans l'oeuvre d'américanisation."

Une seule école

Sur la question scolaire, l'auteur de "Truth and Light", la vérité et la lumière, dit:

"Posant en défenseurs de l'école publique, les ennemis des écoles paroissiales crient du haut des toits: "Une seule Ecole." Ils prétendent se trouver dans la nécessité de prendre cette attitude parce que, disent-ils, l'école paroissiale est une menace pour le système scolaire public du pays. Ils affirment que la "petite maison d'école peinte en rouge" est en danger d'être englobée par l'ogre de l'école catholique.

"Dans son tract "L'Amendement Scolaire du Michigan", James Hamilton, l'un des chefs de cette campagne, porte cette accusation directe.

"L'absurdité de cette terrible prédiction de Hamilton est évidente du fait que les écoles paroissiales et publiques ont existé côte à côte aux Etats-Unis dans une émulation amicale depuis la naissance de cette république sans que les premières aient absorbé les dernières. Tout ce temps il n'y a pas eu un exemple pour montrer que l'existence des écoles religieuses menaçait l'école neutre.

"Pensez-y! De quelle façon l'école paroissiale, maintenue par une minorité comparativement faible, pourrait-elle causer des torts à l'école publique qui reçoit des subsides de toute la population?

"Le plaidoyer en faveur d'une seule école, c'est-à-dire l'école publique, est basé sur une kyrielle de fausses prémisses, de fallacieux arguments et de conclusions boiteuses."

L'auteur refute ensuite une à une toutes les raisons invoquées par les sectaires contre l'existence des écoles paroissiales, et nous pouvons dire qu'il le fait victorieusement. Ce sera le sujet d'un prochain article.

NAPOLEON ET LA RELIGION

Ne nous contentons pas de ce résumé, si beau qu'il soit; suivons l'Empereur dans ses réflexions sur l'Evangile:

—Je cherche en vain dans l'histoire pour y trouver le semblable de Jésus-Christ ou quoi que ce soit qui approche de l'Evangile. Ni l'histoire, ni l'humanité, ni les siècles, ni la nature ne m'offrent rien avec quoi je puisse le comparer ou l'expliquer. Ici, tout est extraordinaire: plus je le considère, plus je m'assure qu'il n'y a rien là qui ne soit en dehors de la marche des choses et au-dessus de l'esprit humain.

Les impies eux-mêmes n'ont jamais osé nier la sublimité de l'Evangile, qui leur inspire une sorte de vénération forcée. Quel bonheur ce livre procure à ceux qui

croient! Que de merveilles y admirent ceux qui l'ont médité!

Tous les mots y sont scellés et solidaires l'un de l'autre, comme les pierres d'un même édifice. Chaque phrase a un sens complet, qui retrace la perfection de l'unité et la profondeur de l'ensemble; livre unique où l'esprit trouve une beauté morale inconnue jusque-là, et une idée de l'infini, supérieure à celle même que suggère la création. Quel autre que Dieu pouvait produire ce type, cet idéal de perfection, également exclusif et original, où personne ne peut ni critiquer, ni ajouter, ni retrancher un seul mot, livre différent de tout ce qui existe, absolument neuf, sans rien qui le précède, et sans rien qui le suive.

Je ne vois, dans Lyeurgue, Numa, Confucius et Mahomet, que des législateurs qui, ayant le premier rôle dans l'Etat, ont cherché la meilleure solution du problème sociale, mais je ne vois là rien qui décèle la divinité; eux-mêmes n'ont pas élevé leurs prétentions si haut.

Il est évident que la postérité seule a divinisé les premiers despotes, les héros, les princes des nations et les instituteurs des premières républiques. Pour moi, je reconnais ces dieux et ces grands hommes pour des êtres de la même nature que moi. Leur intelligence ne se distingue de la mienne que d'une certaine façon. Ils ont rempli un grand rôle dans leur temps comme j'ai fait moi-même. Rien chez eux n'annonce des êtres divins; au contraire, je vois de nombreux rapports entre eux et moi, je constate des ressemblances, des faiblesses et des erreurs communes, qui les rapprochent de moi et de l'humanité. Leurs facultés sont celles que je possède moi-même: il n'y a de différence que dans l'usage que nous en avons fait, eux et moi, selon le but différent que nous nous sommes proposé, et selon le pays et les circonstances...

Il n'en est pas de même du Christ. Tout de lui m'étonne: son esprit me dépasse et sa volonté me confond. Entre lui et moi, il y a une différence de nature, il n'y a pas de terme possible de comparaison. Il est vraiment un être à part; ses idées et ses sentiments, la vérité qu'il annonce, sa manière de convaincre ne s'explique ni par l'organisation humaine, ni par la nature des choses.

Sa naissance et l'histoire de sa vie, la profondeur de son dogme qui atteint vraiment la cime des difficultés et qui en est la plus admirable solution; son Evangile, la singularité de cet Etre mystérieux, son apparition, son empire, sa marche à travers les siècles et les royaumes, tout est pour moi un prodige, je ne sais quel mystère insondable. Je me plonge dans une rêverie dont je ne puis sortir, mystère qui est là sous mes yeux, mystère permanent que je ne peux nier, et que je ne puis expliquer non plus.

—Il n'y a pas de Dieu dans le ciel si un homme a pu concevoir et exécuter, avec un plein succès, le dessein gigantesque de dérober pour lui le culte suprême en acceptant le nom de Dieu. Jésus-Christ est le seul qui l'ait osé. Il faut admettre la vérité de son affirmation; il faut convenir qu'il est ce qu'il a dit, l'égal de Dieu, Dieu lui-même.

Ici je ne vois rien de l'homme. Plus j'approche, plus j'examine de près: tout est au-dessus de moi, tout demeure grand d'une grandeur qui m'écrase.

Le sublime, dit-on, est un trait de la divinité: quel nom donner à celui qui réunit en soi tous les traits du sublime? Manifestement le nom de Dieu lui appartient, puisqu'il en a la sainteté.

Je ne connais qu'un moyen pour démolir les trônes, coucher des multitudes sur les champs de bataille, élargir mon vaste empire; ce moyen je l'ai employé et il m'a réussi: c'est la force armée. Jésus-Christ seul a réussi sans armes.

A-t-on jamais vu un roi gouvernant son royaume du fond de son mausolée? A-t-on jamais vu un homme recrutant des soldats après sa mort, et les envoyant à la conquête du monde? C'est le miracle de Jésus-Christ. Voilà pourquoi je reconnais un Dieu dans sa personne.

Jésus-Christ veut l'amour des hommes, et on l'a aimé non seulement pendant sa vie mortelle, son seul et unique lendemain de sa disparition, non seulement dans les premiers siècles du christianisme, mais on l'aime encore aujourd'hui, on l'aime dans toutes les parties du monde, on l'aime dans toutes les classes de la société.

Le Christ parle, et désormais les générations lui appartiennent par des liens plus étroits, plus intimes que ceux du sang, par une union plus intime, plus sacrée, plus impérieuse que quelque union que ce soit. Il allume la flamme d'un amour qui fait mourir l'amour de soi, qui prévaut sur tout autre amour. A ce miracle de sa volonté, comment ne pas reconnaître le Verbe créateur du monde? Les fondateurs de religions n'ont pas même eu l'idée de cet amour mystique qui est l'essence du christianisme sous le beau nom de Charité. C'est qu'ils n'avaient garde de se lancer contre un écueil; c'est que, dans une opération semblable, se faire aimer, l'homme porte en lui-même, le sentiment de son impuissance. Aussi, le plus grand miracle du Christ, sans contredit, c'est le règne de la Charité. Lui seul, il est parvenu à élever le coeur des hommes jusqu'à l'inévitable, jusqu'au sacrifice du temps; lui seul, en créant cette immolation, a créé un lien entre le ciel et la terre. Tous ceux qui croient sincèrement en lui ressentent cet amour admirable, surabondant, supérieur; phénomène inexplicable à la raison et à la force de l'homme, feu sacré donné à la terre par ce nouveau Prométhée, dont le temps, ce grand destructeur, ne peut ni user la force, ni limiter la durée... Moi, Napoléon, c'est ce que j'admire davantage, parce que j'y ai pensé longtemps, et c'est ce qui me prouve absolument la divinité de Jésus-Christ.

On s'enflamme au récit des conquêtes d'Alexandre. Eh bien! voici un conquérant qui s'approprie qui s'assimile non seulement une nation, mais la race humaine tout entière. Quel miracle! l'âme humaine avec toutes ses forces devient une partie intégrante de l'existence de Jésus-Christ!

C'est comme conclusion de ces discours que l'empereur déclara: **Je me connais en hommes, et je vous dis que Jésus-Christ n'est pas un homme.**

(A Suivre)

LE CONGRES BELGE

Nous prendrons comme thème de notre compte rendu, quelques phrases de discours anglais qui fut prononcé le jour de l'ouverture du Congrès et que nous traduisons en Français. Ce discours bien que court, nous a semblé de finir admirablement ce qu'était ce congrès, de quels sentiments étaient animés ses membres, quel était le but qu'ils désiraient atteindre.

Ce Congrès nous dit l'orateur est une assemblée amicale des Belges du Manitoba réunis pour discuter toutes les questions pouvant avoir trait à leur situation au Canada. Sujets loyaux de leur pays d'adoption dont ils ont accepté de plein gré les lois et coutume les Belges n'oublient cependant pas leur origine commune.

Ils désirent s'entraider de plus en plus et prendre tous les moyens nécessaires pour sauvegarder leur intérêt tant spirituel que matériel.

La salle du club spacieuse cependant était trop petite pour contenir la foule des Belges de toutes les parties du Manitoba, St-Georges, Ste-Amélie, Ste-Rose, Deloraine, Swan Lake, Bruxelles, Deleau et autres places qui s'y étaient donné rendez-vous.

Les questions discutées furent nombreuses, nous le savons, et les manifestations auxquelles il nous fut donné d'assister nous ont prouvé que si les Belges tiennent à leurs intérêts matériels, ils n'oublient pas leurs intérêts spirituels. Ils comprennent que les derniers sont plus importants que les premiers, ils nous l'ont démontré allant, en premier lieu, en procession, drapeau national en tête, accompagnés de leur consul et du curé de leur paroisse, aux sons allègres de leur fanfare Belge saluer le père de notre diocèse catholique, M. Grandeur Monseigneur Bélieu, en leur Eglise Belge du Sacré-Coeur, magnifiquement décorée pour la circonstance, et où fut chanté une superbe messe en musique suivie de réception de Sa Grandeur au local du club, avec adresse de bienvenue en français, présentation de bouquets et réponse par notre bien aimé archevêque de Saint-Boniface.

Sujets loyaux de la couronne britannique nos Belges le sont et nous le savons. Toujours, à côté de leur drapeau national flotte notre Etendard, et jamais un concert ne se donne chez eux sans qu'un programme ne figure, au même rang quelque récit ou chant en français et en flamant, langues officielles de leur pays d'origine, une déclamation ou scène quelconque en anglais, ce dont nous les félicitons bien sincèrement.

Le but du congrès défini encore dans le discours anglais dont nous avons parlé plus haut à former un comité chargé d'étudier toutes les questions susceptibles de conserver et d'élargir la bonne renommée des Belges au Canada, en assurant leur prospérité et par là même la prospérité de leur pays d'adoption, fut-il atteint? Il nous suffira de sommer les membres de ce comité membres élus en assemblée générale pour répondre à la question.

Furent élus pour Saint-Boniface, MM. Firmin Wyndels, président, Nicolas Pirotton, vice-président, M. l'abbé Kwackman, curé de l'Eglise Belge du Sacré-Coeur, Octave Rodts, Pierre Bosnyet, Membres et pour représenter les paroisses du dehors, MM. A. De Paepre de Bruxelles Man., G. Montaigne de Ste-Amélie, R. Scheper de Ste-Rose du Lac, F. Desjardins de Deloraine, G. Schanus de St-Georges, T. Decock de Deleau.

Tous ces noms sont trop connus pour que nous ayions à faire l'éloge de chaque membre en particulier. Il nous semble qu'avec un tel Comité comme pivot toutes les organisations que gravitent autour de nous devraient forcément s'unir, et que nous pourrions d'avance prédire à nos amis Belges d'heureux et sérieux résultats pour l'avenir.

ABONNEMENTS

Canada, par année \$1.00
 États-Unis, par année 1.50
 Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par ligne 50 cents

ANNONCES LEGALES

1ère insertion, par ligne 12 cents
 Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de mariages, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune. Petites annonces, 50 cents.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

MANITOBA
 PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
 LES MERCREDIS

communications concernant
 le Journal ou l'imprimerie devront être
 adressées à :

Le Manitoba
 42, Avenue Provencher
 SAINT-BONIFACE - MANITOBA
 Téléphone : 1235

NAPOLEON 1er ET LA RELIGION

(Suite)

On discutait un jour, devant M. de Chateaubriand, sur la question de savoir si cette page célèbre était réellement de l'empereur Napoléon. Le grand écrivain la lut attentivement, et, la remettant à son interlocuteur, il lui dit: "Comment pouvez-vous en douter? Il y a là la griffe du lion."

SUR LE CATHOLICISME

(Extrait de dialogue entre l'empereur et Marséria, envoyé de Pitt, qui venait lui proposer d'établir en France le protestantisme):

—Rappelez-vous bien mes paroles, et reportez-les fidèlement à celui qui vous envoie: je maintiendrai le catholicisme en France, parce que c'est la vraie religion, parce que c'est la religion de l'Eglise, parce que c'est la religion de mon père, parce que c'est la mienne enfin; et loin de rien faire pour l'abattre, je ferai tout pour l'affermir.

—Mais, sire, en agissant ainsi, vous vous donnez des chaînes invisibles, vous vous créez mille entraves! Tant que vous reconnaîtrez Rome, Rome vous dominera; les prêtres auront plus d'autorité que vous; leur action pénétrera jusque dans votre volonté, qui ne s'étendra jamais jusqu'à sa limite absolue.

—Vous confondez deux choses bien distinctes. En effet, il y a ici deux autorités en présence; pour les choses du temps, j'ai mon épée, et elle suffit à mon pouvoir; pour les choses du ciel, Rome a tout pouvoir, et Rome en décide sans me consulter, et elle aura raison, c'est son droit.

—Sire, permettez que j'insiste et que je répète à Votre Majesté qu'elle ne possèdera, même au point de vue temporel, l'autorité souveraine dans sa plénitude, qu'à la condition d'être chef de l'Eglise. Et c'est ce que vous ne pouvez vous procurer qu'en créant une religion en France, c'est-à-dire une religion à vous.

—Créer une religion!... Mais, pour créer une religion, il faut monter au Calvaire!... et le Calvaire n'est pas dans mes desseins.

Un des soldats de Napoléon, Bernadotte, était devenu roi de Suède.

—Voilà une grande fortune pour lui! disait l'empereur à Mme de Montesquiou.

—Oui, Sire. Mais il y a un fâcheux revers à la médaille, puisqu'il lui a fallu, pour monter sur le trône, abjurer le catholicisme!

—C'est vrai, dit Napoléon. Et moi qui passe pour ambitieux, je ne renoncerais pas à ma foi pour toutes les couronnes du monde.

Au cours d'une promenade, l'empereur, obligé par un orage de se réfugier dans une cabane avec ses officiers (tous étaient en bourgeois), vit passer un prêtre qui chahinait malgré la tempête.

—Monsieur le Curé, lui cria-t-il, venez donc ici vous abriter.

—Merçi, monsieur, répondit le curé tout en marchant, mais c'est impossible, je porte à un mourant les secours de la religion.

Et il s'éloigna, tandis que, tout ému, l'empereur disait:

—Messieurs, quelle pâte d'hommes, que nos curés de France!...

(Il n'y a point de catholicisme sans le pape. De ce que nous avons déjà cité, il ressort que l'empereur croyait au pouvoir spirituel du Pape... et que c'est l'ambition qui l'a poussé à essayer de pouvoir à son profit personnel. Napoléon allait même jusqu'à reconnaître la nécessité d'un pouvoir temporel pour assurer l'indépendance du pape, et Thiers cite de lui ces propos, dans son Histoire du Consulat et de l'Empire):

L'institution qui maintient l'unité de la foi, c'est-à-dire le Pape, gardien de l'unité catholique, est une institution admirable. On reproche à ce chef d'être un souverain étranger. Ce chef est étranger en effet, et il faut en remercier le ciel. Le Pape est hors de Paris, et c'est bien; il n'est ni à Madrid, ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son autorité spirituelle. A Vienne, à Madrid, on est fondé à en dire autant. Croit-on que, s'il était à Paris, les Viennois, les Espagnols consentiraient à recevoir ses décisions? On est donc trop heureux qu'il réside hors de chez soi, et qu'en résidant hors de chez soi il ne réside pas chez des rivaux; qu'il habite dans cette vieille Rome, loin de la main des empereurs d'Allemagne, loin de celles des rois de France ou des rois d'Espagne, tenant la balance entre les souverains catholiques... Ce sont les siècles qui ont fait cela, et ils l'ont bien fait. Pour le gouvernement des âmes, c'est la meilleure, la plus bienfaisante institution qu'on puisse imaginer.

(On connaît d'ailleurs ce mot de Napoléon à Cacault, qu'il envoyait à Rome):

—Traitez le pape comme s'il avait deux cent mille baïonnettes.

(On ne peut parler de Napoléon sans parler du Concordat: "L'Eglise de France ne saurait oublier qu'il en fut l'auteur", vient d'écrire le Cardinal Dubois. Non seulement ce fut la paix rendue à l'Eglise de France, mais ce fut la reconnaissance, devant le monde entier, de l'autorité pontificale, et cet acte devait être générateur de beaucoup d'autres. M. Mourret met ce fait en lumière dans son Histoire de l'Eglise. Avec le Concordat écrit-il)

La papauté sortait de la crise plus grande que jamais. La Révolution avait commencé par prétendre régler à son gré la discipline de l'Eglise; accueillie comme dans une impasse, elle avait été obligée de reconnaître

qu'elle ne pouvait rien faire sans le pape; et, à ce pape, elle venait de reconnaître un droit inouï, ou du moins dont aucun pontife n'avait fait usage jusqu'alors: celui de déposséder de leur légitime autorité tous les évêques de la France, pour y établir la paix religieuse. Les conséquences de cet acte devaient aller plus loin, s'étendre sur le monde entier. Comme le dit Taine, "un précédent destructible était posé." Dans l'édifice de l'Eglise, il était désormais reconnu que "la grosse pierre d'angle et d'attente" était la papauté. Depuis le concordat français de 1801, plus de trente concordats seront conclus entre le St-Siège et les différents Etats, non seulement de l'ancien continent, mais aussi du nouveau, et partout ils auront le même caractère: partout où l'esprit révolutionnaire, après avoir bouleversé les organismes traditionnels, rendra nécessaire une réorganisation ecclésiastique, il se trouvera qu'elle a ouvert les voies à une action plus immédiate et plus assidue de la papauté sur les chrétiens reconstitués." "De cette façon, conclut Taine, toutes les grandes Eglises catholiques de l'univers seront l'oeuvre du pape, sa création attestée par un acte positif; aucune d'elles ne pourra se dire ou même se croire légitime, sans déclarer l'autorité supérieure qui lui aura confié l'être et la vie." La Terreur avait fait prendre à l'Eglise une conscience plus claire de sa foi et de sa piété; le Concordat établissait sur des bases plus solides son antique hiérarchie.

Quant à ce qui regarde uniquement la France, écoutons Pie VII, s'écriant dans une allocution du 24 mai 1802:

"Quel spectacle nouveau la France ne présente-t-elle pas en ce moment à l'univers entier! Les temples du Très-Haut rouverts, les brebis rendues à leurs légitimes pasteurs, les sacrements de l'Eglise publiquement administrés, l'étendard de la croix de nouveau déployé, et le chef suprême de l'Eglise solennellement reconnu: tels sont les bienfaits immenses dont il faut nous réjouir grandement dans le Seigneur."

(A suivre)

LA FIDELITE AUX PRINCIPES

Nos lecteurs pourront lire avec intérêt et profit les paroles suivantes prononcées le 12 juin par M. le Directeur du Petit Séminaire de Québec au banquet traditionnel de la St. Jean-Baptiste, en réponse au discours d'adieu des finissants pensionnaires.

Les conseils qu'il donne trouvent leur application partout.

Mes chers enfants, Vos études secondaires sont terminées. M. le doyen vient de dire combien il en coûte, à lui et à ses confrères, de quitter cette maison, ce cher Séminaire où vous vivez heureux depuis plusieurs années. Je le comprends sans peine. Vous avez écoulé une belle existence ici. Ces huit ans passés à faire vos classes, à travailler au grand oeuvre de votre formation morale et intellectuelle, malgré certains ennuis, inévitables dans toute vie d'écolier, — ennuis plus apparents que réels, — ces huit ans, dis-je, n'ont pas manqué de vous procurer des joies bien douces que vous aimerez à rappeler plus tard.

En ce moment, chers finissants, vous me faites penser à un régiment qui s'en va en campagne pour la bataille. Et, comme l'officier en charge au départ de ses hommes, votre Directeur, ce semble, a pour devoir de vous donner un dernier conseil, de vous adresser un dernier encouragement. Tout ce que j'ai à vous dire, avant que l'heure de l'adieu sonne, je le résumerai dans cette courte phrase: Soyez fidèles aux principes.

Parler de principes en ce temps d'utilitarisme à outrance, c'est s'exposer à faire rire de soi. Dire qu'il y a des vérités immuables, fondement de l'ordre intellectuel et moral comme de l'ordre physique, c'est se faire appeler rêveurs, utopistes, enthousiastes, gens peu pratiques. Malheureusement parmi les dénigriers de principes, — gens très pratiques, sans doute, — nous en trouvons souvent qui ont fait des études classiques, étudés où avant tout priment les idées générales; nous en rencontrons qui ont reçu une

solide éducation apologétique et philosophique, du moins si nous les jugeons par les titres et les diplômes dont ils sont les porteurs; nous en rencontrons, habités de Dieu, mêmes des nôtres. Nous en connaissons, vous en connaissez.

Pour être justes à leur égard, admettons qu'ils acceptent les grandes lois qui régissent le monde physique. Quant aux principes de l'intelligence et surtout ceux de la morale, pratiquement, ils les nient. Et pourquoi? C'est parce que souvent ces principes se heurtent à leurs intérêts et à leurs passions.

Que le globe terrestre tourne en vingt-quatre heures autour du soleil; qu'un corps tombant soit attiré vers le centre de la terre, mon Dieu, nous n'y voyons aucune difficulté. Et c'est un peu, voire beaucoup, parce que notre intérêt propre, nos caprices, ne sont pas en jeu. Mais que l'on doive toujours faire le bien et éviter le mal; que l'on doive accepter tous les conséquences qui dérivent de ce principe fondamental, c'est autre chose, on ne se rend pas aussi facilement à ces préceptes pourtant aussi clairs, aussi évidents que les lois qui régissent notre planète. Et la raison? Vous l'avez devinée: c'est parce que nos passions y sont intéressées. Si je m'en souviens bien, Euler, je crois, disait, ou à peu près, qu'on accepte volontiers les premiers principes de mathématique, parce que la morale n'y est pas engagée. Et donc, rien de surprenant si, un jour, on apprend de la bouche de quelques intéressés que deux et deux n'ont jamais fait ou ne feront plus quatre!

On constate tous les jours avec tristesse que les principes sont de plus en plus abandonnés. La fascination de la bagatelle, fascination nuptialis, — le mot est de saint Paul, — nous attire. Ils sont de moins en moins nombreux ceux dont le grand apôtre pourrait encore affirmer ce qu'il écrivait aux Corinthiens (II, IV, 18): "Nos regards ne s'attachent point aux choses visibles, car les choses visibles ne sont que pour un temps, les invisibles sont éternelles". L'oubli, le dédain des prin-

cipes, vous en avez une preuve palpable dans cette soif d'arriver coûte que coûte de s'enrichir par tous les moyens. Ce besoin exagéré de confort, cette course après la vie facile, cette crainte de tout ce qui demande un effort, cette peur du sacrifice, ne sont-ce pas là encore, je vous le demande, autant d'indices caractéristiques du mépris des choses "invisibles" qui ne passent pas parce qu'éternelles? Alors ce sont la sympathie, le préjugé et l'antipathie qui prennent le dessus. Le sentiment faussé remplace la raison droite, c'est l'acceptation des personnes qui triomphe. Ainsi on prêterait le concours de sa plume et de sa parole à la défense d'opinions, de doctrines, fussent-elles fausses, même dangereuses, pour plaire à celui-ci et à celui-là. Par contre, un tel énoncé une vérité, parce que c'est lui, ce ne doit pas être complètement juste; et l'on se fatigue les méninges pour trouver une fissure quelque part, afin de se procurer le mesquin plaisir de tomber dessus à coeur joie.

Et tout cela fait l'affaire de nos ennemis. Pendant que nous nous chicanons pour satisfaire nos goûts; pendant que nous reléguons dans l'ombre le principal pour nous accrocher à l'accessoire, les ennemis de notre foi et de nos traditions font homme besogne. Sous prétexte de ne rien brusquer, avec la sempiternelle bonne intention d'être gentils à leur égard, nous leur accordons concessions sur concessions, abdications sur abdications; nous les invitons, ou mieux, nous les pressons de nous passer au cou, le plus vite possible, la corde de l'esclavage.

Selon le vieil Héraclite d'Ephèse, il n'y a rien de stable ici-bas. Et, plusieurs siècles après, Hegel, rajournant cette opinion, enseigna le perpétuel devenir. Parménide, de l'école des Platoniciens, soutint le contraire. Suivant lui, tout est stable, tout est immuable en ce monde. Les deux ont eu tort. Le grand Platon, en cela écho de la divinité, a tenté de concilier les deux systèmes. Sous ces choses changeantes dit-il, choses que nous voyons, choses que nous touchons, il y a un élément imperceptible aux sens, une réalité immuable, laquelle est leur nature, leur définition, leur principe. C'est la pure vérité.

Les problèmes, les questions à résoudre qui, chaque jour, dans notre vie, se présentent à nous, ont toujours deux aspects. L'un fuyant, mobile, changeant: ce sont les circonstances de temps, de personnes, de lieux. L'autre, immobile, stable, immuable: c'est le pourquoi de ce problème, c'est sa raison d'être, c'est le principe. Avant tout il faut tenir compte de cet élément stable. Sans doute cet élément stable, le principe, peut avoir des applications multiples que l'on ne doit pas négliger. Sans doute encore, c'est un devoir de respecter les personnes et leurs intentions. Sans doute enfin, il est juste de bien considérer les circonstances. Mais tout cela vient en second lieu, et jamais on lui doit sacrifier le principe en jeu. Autrement vous placez le caprice au premier rang, vous préchez le règne de l'égoïsme. Autrement, vous vous mettez à la remorque d'opinions changeantes, souvent contradictoires; autrement, vous érigez l'inconstance en système.

Les tristes résultats de l'abandon des principes, il est facile de les constater dans les sociétés et chez les individus. Une société sans principes est sapée par ses bases et destinée à crouler à brève échéance. Rappelez-vous l'Empire Romain. Les lois de la morale y étaient tombées dans le mépris, on y foulait aux pieds les principes les plus sacrés; les principes se sont vengés. Le même phénomène se passe chez les individus sans principes. Chez eux, les passions satisfaites tuent l'idéal et préparent les triomphes de la bête. Ils n'ont rien de solide, de stable sur quoi s'appuyer. La volonté désorientée, capricieuse, voilà toute leur règle de conduite. Ils sont, au langage de saint Jude, des "auées sans eau emportées au hasard par les vents; vagues furieuses de la mer, jetant l'écumme de leurs honnes aux astres errants auxquels d'épaisses ténèbres sont réservées pour l'éternité".

Chers finissants, vous devez être convaincu dès maintenant du rôle et de l'importance des principes. Vous serez des hommes de principes. Quelles que soient les circonstances où vous vous trouverez, ayez le courage de ne pas suivre l'exemple de l'Ésau, c'est-à-dire, de ne pas vendre votre droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Vous avez reçu une éducation de premier choix; dans quelques années vous serez les têtes dirigeantes de la société. Par vos études, par votre formation, vous avez l'esprit ouvert sur bien des horizons, vous constituez déjà une caste distinguée, vous avez une certaine supériorité, vous avez un droit d'aînesse. Eh bien, ce droit d'aînesse vous impose le devoir de faire respecter partout et toujours le bien et le vrai. Ce droit d'aînesse vous impose l'ordre de répandre et de défendre les vérités immuables, les principes, qui sont comme l'étoffe dont les choses sont faites. N'allez pas le vendre ce droit pour un plat de lentilles, c'est-à-dire, pour quelques avantages immédiats, plus apparents que réels. A certains jours, il faut vous y attendre, devant vos yeux étonnés on fera miroiter bien des entreprises payantes; sur l'écran de vos existences humbles, obscures, peut-être, on fera jouer probablement quelques influences peu scrupuleuses qui vous promettent fortune, à condition, il va sans dire, de secouer le joug pesant des principes. Vous en rencontrerez même qui oseront vous dire que cette fidélité aux principes dont vous vous faites gloire, est, ap'rius tout d'une rigidité qui aurait sa raison d'être dans un autre âge, mais qui n'est pas de mise en notre siècle de progrès. Et vous en entendrez encore bien d'autres. Je vous en supplie, tenez fermes, vous souvenant tous jours que la graine des choses est encore préférable à la paille des mots; vous r'ipelant sans cesse que les honneurs et les succès de courte durée de ce pauvre monde ne sont rien, comparés à la joie sereine, véritable, que procure le devoir accompli.

Pour vous, c'est aujourd'hui la fête de saint Jean-Baptiste. Notre glorieux patron est mort pour la sauvegarde des principes. On lui a coupé le cou qu'il revendiquait les droits de Dieu et ceux de la morale insultée. Les martyrs ont versé leur sang pour des principes. Sans remonter si haut, dans notre propre histoire, nous trouvons de beaux exemples de fidélité aux principes. Dollard des Ormeaux dont on vient d'évoquer la passionnante figure et ses compagnons sont morts pour des principes. Mgr de Laval a lutté toute sa vie pour les principes; et la maison qu'il a fondée, notre Séminaire, est en ce navs la gardienne incorruptible de ces grandes et immuables vérités qui sont la base des familles et des nations. Nous, ses fils, ses continuateurs, vos Directeurs et professeurs, ça été notre mission de vous faire comprendre l'importance du rôle que jouent les principes dans toute vie de chrétiens. Pour en arriver là, que de conseils, que de défenses, que de recommandations, que de précautions... Tout cela, c'était pour le maintien de la règle et du devoir, c'était pour la sauvegarde et le respect du grand principe de l'autorité si souvent oublié et héprisé de nos jours.

Ce sera notre suprême consolation d'apprendre que dans les différentes sphères où vous dépenserez votre activité, vous êtes restés fidèles aux principes. Vous aurez votre part de tracasseries et d'ennuis de toutes sortes. Au soir des rudes combats, puissiez-vous toujours dire, comme ce roi de France vaincu par les armées mais indemne devant sa conscience et devant Dieu: "Tout est perdu fors l'honneur. Il y a des victoires qui, en réalité sont des défaites. La seule victoire que vous devez ambitionner, c'est la victoire du devoir quotidien sur l'égoïsme, sur la vie facile, sur les passions jamais satisfaites."

Partez confiants. Vos anciens maîtres seront toujours là pour vous encourager et pour vous soutenir. Le Séminaire sera toujours votre chez vous. Mais il espère, comme cette riche patrienne romaine montrant ses enfants, pouvoir, en toute occasion, dire de vous: "Voilà mes joyaux, c'est-à-dire, mon orgueil, sa joie et sa consolation."

Arthur Robert, ptre.

LA ST-JEAN-BAPTISTE

La fête de la St-Jean-Baptiste a été bien célébrée par notre population. Une grande foule assistait à l'assemblée publique du 23 et au feu de la St-Jean. Le sermon de circonstance à la messe du 24 a été donné par le Rev. père O'Rourke, S.J., Supérieur du Collège de St-Boniface. Nous espérons pouvoir présenter à nos lecteurs cette belle pièce d'éloquence la semaine prochaine.

Nous donnons aujourd'hui l'adresse du Président à Sa Grandeur ainsi que la réponse de Monseigneur l'Archevêque.

A Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface.

Qu'il plaise à Votre Grandeur, il y a douze mois à pareille date, j'avais l'honneur, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste, d'exprimer à Votre Grandeur les vœux les plus sincères de la population catholique et française de votre ville archiepiscopale.

Le même devoir m'incombe aujourd'hui, et c'est dans les mêmes sentiments d'un pur patriotisme fondé sur les solides principes chrétiens que je viens déposer aux pieds du chef spirituel de ce diocèse les hommages respectueux de ses compatriotes en même temps que l'assurance de l'union indissoluble qui unit l'élément laïque de notre nationalité à son dévoué clergé.

(A suivre en page 4)

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES DIMANCHES ET FÊTES
Toutes communications concernant
le journal ou l'abonnement
doivent être adressées à :

Le Manitoba
42, Avenue 1^{er}
SAINT-BONIFACE
Manitoba
Téléphone : 1235

ABONNEMENTS
Canada, par année \$1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par ligne 50 sous

ANNONCES LEGALES
lère insertion, par ligne 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances,
mariages et sépultures seront insérées
au taux de 35 sous chacune. Petites
annonces, 50 sous.

NAPOLÉON IER ET LA RELIGION

(Suite)

SUR L'EUCARISTIE.

La foi de l'Empereur en l'Eucharistie s'est manifestée à diverses époques. Déjà, à Brienne, on racontait qu'au moment le plus solennel de la messe, un de ses disciples affectait de tourner le dos à l'autel. Le jeune Bonaparte, qui était son voisin, lui dit tout bas, mais d'un accent irrésistible :

—A genoux! à genoux!

Et le jeune sceptique obéit tout de suite.

Le projet de règlement de la maison d'Ecouen portait que les élèves devaient assister à la messe le dimanche et le jeudi. Ce projet ayant été soumis à l'Empereur, il écrivit en marge: "Tous les jours".

Le trait suivant a été souvent raconté. Nous en empruntons le récit au texte de l'abbé Baraud (Chrétiens et hommes célèbres au XIX siècle):

Un jour, entouré d'un brillant état-major de ses compagnons d'armes les plus dévoués, Napoléon en entendait quelques-uns se rappeler et racontant aux autres l'époque la plus mémorable de leur vie. Il les écoute un instant en silence; puis, tout à coup, les interrompant :

—Messieurs, leur dit-il, savez-vous quel est le plus beau jour de ma vie?

Et voilà tous ces généraux occupés à chercher la plus glorieuse journée de cette vie si brillante au point de vue militaire. Les uns nomment Marengo, les autres Austerlitz, celui-ci les Pyramides, celui-là Wagram. Il en est qui parlent du jour de son sacre.

—Messieurs, vous n'y êtes pas, reprend l'Empereur; le plus beau jour de ma vie, c'est celui de ma première communion.

Cette réponse fut généralement accueillie par un sourire; c'était la réponse du génie, et les génies sont rares. Un seul de ses généraux se montra attendri. Napoléon, lui frappant sur l'épaule, lui dit :

—Très bien, Drouot, très bien, mon brave! je suis heureux que tu m'aies compris.

M. Frédéric Masson, l'éminent historien de Napoléon voit une preuve de plus de la foi de l'Empereur à l'Eucharistie, dans le fait qu'il refusa de communier à la cérémonie du sacre, malgré que cette communion fût traditionnelle et obligatoire dans l'ancien rituel.

Un incrédule, déhâtément non catholique, s'il y eût trouvé un avantage, ne s'y fût point soustrait. Convaincu que la transsubstantiation ne s'accomplissait point, il n'eût point reculé devant la profanation; on ne profane que les choses sacrées. Elles ne le sont pas aux yeux de l'incrédule; elles le sont aux yeux de Napoléon. Il a sollicité la présence du Pape; il reçoit les onctions de la main du Pape; il accepte de la main du Pape les ornements impériaux; il accomplit toute une suite d'actes majeurs qui établissent sa participation, en tant que souverain, à la foi catholique; mais, en tant qu'homme, il refuse de communier en public, parce que l'acte relève du for intérieur et que l'accomplir dans des dispositions qui ne soient point strictement celles ordonnées par l'Eglise révolte sa conscience. C'est bien alors sa conscience de catholique, quoiqu'il ne pratique point, et son refus de pratiquer est plus significatif et plus respectueux que n'eût été la recherche d'un expédient quelconque qui lui eût permis de simuler l'accomplissement de l'acte religieux.

SA MORT CHRETIENNE.

Le 15 avril 1921, Napoléon écrivait dans son testament: "Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans laquelle je suis né il y a cinquante ans."

"Il ne dit point "dans laquelle j'ai vécu", ce qui est la formule ordinaire des testaments, écrit Frédéric Masson. Il prend le point de départ, le baptême dans la cathédrale d'Ajaccio, et le point d'arrivée, Sainte-Hélène. Pourtant, dans l'interval, il a accompli toute une série d'actes qui, s'il n'est pas croyant, demeurent incompréhensibles, et qui, s'ils n'attestent point une participation effective, prouvent une forme de respect qui ne peut être regardée que comme une adhésion... Il n'eût point dit la vérité s'il eût écrit: "dans laquelle j'ai vécu"; mais il est pleinement en droit d'écrire: "dans laquelle je meurs"

En effet, il a fait demander au gouvernement français un prêtre avec qui il puisse s'entretenir: Mgr de Quélen s'est offert, l'abbé Deguerry a été désigné. Mais la mort va plus vite: la sentant venir, l'Empereur se confesse à l'abbé Vignali, qui lui donne le Viatique et l'Extrême-Onction. Ce grand acte accompli, il dit à Montholon :

—Je suis heureux d'avoir rempli mes devoirs. Général, je vous souhaite, à votre mort, le même bonheur... Je n'ai pas pratiqué sur le trône, parce que la puissance étourdit les hommes, mais j'ai toujours eu la foi. Je voulais faire un mystère de tout ceci, mais c'est de la faiblesse. Je veux rendre gloire à Dieu!...

CONCLUSION.

C'est Chateaubriand, — un ennemi politique de l'Empereur, — qui nous la fournira. Il écrit dans ses Mémoires d'outre-tombe :

"Fortes têtes du jour, quittez votre admiration pour Napoléon: vous n'avez rien à faire de ce pauvre homme. Il croyait à Dieu, il était de la religion de son père; il n'était pas philosophe, il n'était pas athée, il n'avait pas comme vous livré bataille à l'Eternel, bien qu'il eût vaincu bon nombre de rois. Il trouvait qu'il proclamait l'existence de l'Être suprême; il déclarait que les plus grands génies avaient cru à cette existence, et il voulait croire comme ses pères. Enfin, chose monstrueuse: ce premier homme des temps modernes, cet homme de tous les siècles était chrétien dans le dix-neuvième siècle! Son testament commence par cet article: "Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine." La révolu-

tion nous a donné bien des enseignements; mais en est-il un seul comparable à celui-ci: Napoléon et Louis XVI faisant la même profession de foi!"

Si l'on veut d'autres leçons, on verra vivre dans l'histoire du grand empereur, la loi providentielle de l'égalité de tous les hommes devant la souffrance et devant la mort. On se rappellera le vers de Victor Hugo: Il est là: sous trois pas un enfant le mesure.

On calculera, avec le pokte,

Ce qu'un Napoléon peut laisser de poussière

Dans le creux de la main...

Et on redira, comme l'orateur sacré devant le cercueil de Louis XIV:

DIEU SEUL EST GRAND.

(A Suivre)

VARIETES

Les De Maistre au Champ d'Honneur

On a beaucoup parlé de Joseph de Maistre, à l'occasion de son centenaire, et un nouvel hommage vient de lui être rendu dans la Nation Belge par M. Fernand Neuray. Notre confrère cite une page des Soirées de Saint-Petersbourg qu'il voudrait voir répandre en Belgique par tous les amis de la langue française:

...La moindre opinion que vous lancez sur l'Europe est un bélier poussé par trente millions d'hommes. Toujours affamés de succès et d'influence, on dirait que vous ne vivez que pour contenter ce besoin; et comme une nation ne peut avoir reçu une destination séparée du moyen de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre langue, par laquelle vous réglez bien plus que par vos armes. L'empire de cette langue ne tient à ses formes actuelles, il est aussi ancien que la langue même; et déjà dans le XIIIe siècle un Italien écrivait en français l'histoire de sa patrie, "parce que la langue française courait parmi le monde et était la plus d'attente à lire et à dire que nulle autre."

Ainsi, de tous côtés on a rélu de Maistre, et telle est l'utilité de ces commémorations, qu'elles nous obligent à rouvrir des livres immortels trop souvent négligés par la faute de nos soucis de chaque jour. Tous ceux qui l'ont fait savent combien peu de gloire égalent celle du grand écrivain. Ce qu'on sait moins, ou ce qu'on ne sait même pas du tout, observe Maurice Talmeyr dans le Figaro, c'est que la famille de Maistre, pendant la guerre de 1914-1918, est très probablement, de toutes les familles françaises, celle qui a connu le plus de héros. Quarante-un de ses membres, hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles, vieillards, enfants, ont versé leur sang, donné leur vie ou subi le martyre pour la France.

Ce sont d'abord tous les arrière-petits-fils, arrière-neveux ou arrière-petits-cousins du grand homme, anciens capitaines, commandants ou colonels sortis de l'activité. Les Rodolphes, les Xavier, les Maurice les Henry de Maistre qui s'empres- sent de reprendre du service et sollicitent les postes les plus périlleux. L'un d'eux, le commandant Maurice de Maistre, est affreusement brûlé par les liquides enflammés, fait prisonnier dans un camp de représailles. Un autre, le vieux colonel Henry de Maistre, déjà blessé à Gravelotte près d'un demi-siècle auparavant, meurt à la peine. Puis ce sont les fils ou neveux de ceux-là :

C'est le Père Pierre de Maistre, professeur à l'Université de Beyrouth, qui accourt de Syrie pour s'engager comme amonier! C'est Mme du Bourg, une de Maistre, qui va, comme infirmière, soigner les blessés sous les bombes, à Bar-le-Duc, pendant que son fils Michel est lui-même blessé deux fois et que son fils Charles, engagé comme aviateur, se broie une jambe dans une chute de deux mille mètres! C'est encore le capitaine Joseph de Maistre, à qui sont décernées citations sur citations pour son "cran superbe" et ses extraordinaires exploits.

Voici encore le sergent Henri de Maistre, fils du commandant

Rodolphe de Maistre. Chargé, une nuit, d'aller se rendre compte des points exactement occupés par l'ennemi, il part à la tête de sa petite troupe, s'avance avec elle en rampant au fond des tranchées, distingue des Allemands dans les tranchées d'en face, et fait signe à ses compagnons de ne pas faire de bruit, lorsqu'il reçoit une balle :

La douleur est vive, mais il ne fait même pas entendre un soupir et continue à se glisser entre les talus quand part un autre coup de feu, et lorsqu'un de ses hommes pousse un gémissement.

—Tu es blessé? lui demande de Maistre à voix basse.

—Oui.

—Tais-toi et ne fais pas de bruit... Tu nous ferais découvrir... Il faut qu'ils croient notre tranchée vide... Une balle ne fait pas de mal... Je le sais car je viens d'en recevoir une et je n'en sens rien...

Maurice Talmeyr retrace ensuite l'histoire de Mlle Ferdinande de Foras, arrière-petite-fille d'une sœur de Joseph de Maistre qui débarqua du Canada, à la fin de septembre, 1914, pour se mettre comme les siens au service de son pays. Elle multiplie pendant une année les miracles de son dévouement et y contracte un mal dont elle meurt à Genève le 19 décembre 1915.

Parmi les héros de l'aviation, il y en a un qui a pris le parti de servir les airs, parce que ses blessures et ses mutilations lui interdisent de servir autrement. Ce héros du ciel qui n'a plus qu'une jambe, un bras et trois-quarts de main, est le capitaine Jacques de Sieyès, — encore un de Maistre! Ce capitaine avait quatre frères: le capitaine Jean, blessé aux Eparges, passé ensuite dans l'aviation, disparu dans l'incendie d'un Douchen et fait prisonnier en Hanovre, le capitaine Joseph blessé en Champagne et tué pour avoir voulu préserver ses hommes, Xavier, blessé deux fois et qui avait vingt ans, Bernard qui en avait dix-sept, était réformé pour ses blessures, et entraît alors lui aussi dans les services aériens.

Nous ne sommes pas encore au bout de cet incomparable Livre d'Or.

Blessé à l'attaque de Juvrecourt le lieutenant Bernard de Maistre voit un de ses hommes plus grièvement blessé que lui, et porte son sac! En train d'exhorter ses soldats au combat, le sous-lieutenant André de Maistre reçoit une balle, ne bronche pas, continue son exhortation, ordonne de se porter en avant en montrant l'ennemi, reçoit une seconde balle et tombe en montrant le ciel.

Le comte Rodolphe de Maistre a publié dans la Revue Universelle du 15 février un émouvant article sur le centenaire de son aïeul et il le terminait en disant que les de Maistre ont reçu en héritage un patrimoine de vertus qu'ils sauront garder. Il est bien modeste, conclut Maurice Talmeyr, car il aurait pu dire sans la moindre forfanterie qu'ils l'ont même fait fructifier!

(L'Action française.)

LA MISSION FAYOLLE

(La Patrie)

Deux douzaines de Français "dans ce qu'il y a de mieux", et représentant un nombre presque égal de catégories sociales: l'Eglise, l'armée, les lettres, les scien-

ces, les arts, la famille même puisque le sexe faible et charmant s'y trouve aussi: toute la France telle que nous la souhaitons. "O Canadiens, rallions-nous..."

On s'est rallié d'abord à la gare, où l'heure matinale n'avait pas empêché plusieurs centaines de spectateurs de se masser à chaque endroit par où devait passer le cortège. Aux grilles de sortie, il avait fallu établir des câbles pour contenir tout ce monde et garder un passage libre. Les voyageurs ordinaires du train de New-York défilèrent d'abord, assez surpris de tant d'attentions; puis, une fois qu'on fut débarrassé d'eux, par un souci bien entendu des détails d'organisation, le comité de réception put se rendre au wagon réservé aux visiteurs. Et la journée commença vraiment.

On voit apparaître le maréchal en grande tenue, bleu-horizon et képi rouge, puis l'amiral Chantier, le colonel Requin, le lieutenant de vaisseau, le sénateur Menier avec une large écharpe tricolore en diagonale sur le plastron, l'éminent artiste Bernard aux épaules d'Hercule, M. Strowsky à la tête d'Alphonse Daudet, bon enfant et yeux profonds, monseigneur de Dijon, discret et digne, visage studieux et décidé, puis tel et telle, qu'on regardait en se promettant de s'enquérir de leur identité. Tout ce monde s'arrêta à la grille, la musique joua la "Marseillaise", les militaires firent le salut, puis on défila vers la porte, aux acclamations du public. Le maréchal faisait le meilleur effet, souriant et saluant à droite et à gauche. Grand et un peu mince, les cheveux blancs et rares, tête plutôt ronde, expression de droiture et d'action directe. Peut-être pas un philosophe raisonneur, mais certainement un brave homme de bon sens, qui se "déprend" quand il est pris. Trop peu méchant pour être homme de conquête ou d'agression, mais homme de défense de premier ordre. On sent que l'ennemi ne pouvait jamais le cerper, celui-là, son serveau de militaire étant comme la tête d'un canard, qui tourne dans toutes les directions. Si tous les généraux français sont comme celui-là, il suffirait de les montrer pour dissiper les insinuations d'"impérialisme français" répandues par les Allemands et les Anglais. On ne conçoit pas un Fayolle se jetant sur un pays étranger; les hommes comme lui ne sont faits que pour défendre leur patrie aux moments suprêmes. Joffre y a mis son tranquille entêtement. Foch sa fougue clairvoyante, Mangin sa mâchoire irrésistible, mais Fayolle, ce n'est qu'un paisible citoyen qui se reposait au sein de sa famille lorsque la patrie l'appela aux premiers postes. Sans doute, il savait son métier et l'aimait, mais son temps était passé. Il fallait pour faire la guerre qu'il se trouvât pris dans mille dangers à la fois; et rendu là, il donna toute sa valeur, celle de voir à tout, du même mouvement intérieur et comme sans le faire exprès. On ne conçoit pas qu'il eût pu se trouver chez l'ennemi un tacticien capable de faire Fayolle prisonnier, ou simplement de le prendre à bout de ressources. Il est la ressource même, tout l'indique en lui, c'est le "système D" personifié, le débrouillard permanent. N'est-ce pas ce qui lui est arrivé sur la Somme, où se trouvant de passage, à ce qu'on raconte, il tomba dans le cataclysme inénarrable qui emporta l'armée de Gough et tout le tremblement? L'ennemi menaçait alors les Alliés d'un désastre décisif, mais Fayolle, se trouvant là! La Providence les prépare parfois un demi-siècle d'avance, mais lorsqu'elle les met en face de la besogne de leur vie, ils en abattent un peu! On l'a dit hier au déjeuner du Windsor: "Il referma la porte sur l'Allemand, et la verrouilla de la bonne façon".

Homme de peu de paroles avec cela, et peut-être justement à cause de cela. Avec l'ensemble de ce qu'il a dit dans toute la journée, on ne ferait pas l'exorde du moindre discours de député: "Monsieur le maire, nous sommes très touchés du bon accueil de votre fête nationale, croyez que nous y participons de tout coeur". Et bonjour maître Martin, en voilà assez pour ici. Mais avec quelle bonhomie et de quelle vraie amitié cet aïeul dit et accompagné! Au reste, n'est-ce pas un proverbe français, qui dit: "Parlons peu, parlons bien?"

A l'Ecole des Hautes Etudes, dont M. Menier devait célébrer les vastes dimensions et la toute moderne organisation, attendait le distingué recteur de l'Université de Montréal, Mgr Geo. Gauthier. Cette fois-là, le maréchal et sa suite allaient trouver à qui parler. La conversation s'engagea tout de suite, cordiale, presque fraternelle, presque déjà intime, puis Mgr Gauthier prononça à voix plus haute, plus officielle, une allocution de bienvenue où fut dit avec à-propos et précision, où l'amitié canadienne s'exprima en termes heureux dont le ton se maintint ensuite pendant toute la durée de la visite. On explora les salles d'études, le laboratoire qui fit ouvrir des yeux d'envie à M. Menier, puis le musée qui devient l'asile des produits français après leur tournée trans-canadienne. M. Beaubien, dont les dons oratoires sont connus, présenta ici les administrateurs de l'école, qu'il remercia de leurs hospitalités et du concours important qu'ils apportèrent économique des deux pays. Le maréchal remercia brièvement et M. Menier donna quelques renseignements sur le genèse du projet Beaubien qui va enfin être réalisé. Homme de culture autant que d'affaires, le "roi d'Anticosti" parle bien et dit quelque chose.

Et Mgr Landrieux après avoir échangé quelques phrases occasionnelles à l'arrivée, allait et venait à pas tranquilles à l'extrémité de la pièce remplie de vitrines et de bocaux; et pendant qu'on causait échanges et produits manufacturés, Sa Grandeur lisait discrètement du bréviaire...

une solennelle consécration. M. Beaubien a loué chaleureusement le courage et la prévoyance avec lesquels la France économique et officielle s'intéressa depuis 1915 à son projet de développement commercial ultérieur. Et comment les premières avances du sénateur canadien furent alors appuyées et soutenues par M. Menier et M. Piaz, directeur de la Compagnie Transatlantique. En somme, on célébrait là l'aboutissement final de cinq années d'efforts persévérants, dont il convient de rendre justice à qui de droit. M. Menier a été aussi documentaire que cordial envers notre pays, qu'il considère un peu comme le sien, et de même de M. Piaz, que ses fonctions amènent souvent sur nos bords. Ce dernier s'est excusé auprès du maréchal Fayolle de rompre la consigne qu'il en avait reçue: ne traiter pour sa part que le point de vue économique. Comment s'y confiner entre Français et Canadiens? Les considérations d'ordre pratique furent donc agrémentées de quelques "échappées" plus sentimentales, fort goûtées du reste, et l'on peut espérer que le maréchal n'aura pas mis son distingué collègue aux arrêts pour infraction à la consigne. Mais il y avait donc une consigne?

C'est peut-être M. Beaubien qui l'a le mieux illustrée, avec une citation de Fréchet à la glorification de l'Entente cordiale. La mission Fayolle semble poursuivre uniquement la réalisation d'une "entente amicale" franco-Canadienne. Prévenue sans doute par de précédentes "missions" contre certaines erreurs de tactique, consciente du prestige reconnu de son pays, elle évite résolument d'insister à tout moment sur la "France" avec trois r, et de nous corner l'éloge de l'Angleterre à tout bout de champ. Et le salut militaire n'est jamais plus spontané que lorsqu'on joue le "O Canada". Bravo, M. le maréchal! Nous n'en attendions pas moins d'un homme de guerre si avisé; Napoléon n'a-t-il pas dit que la guerre est avant tout une question de tact et de psychologie?

Ernest BILODEAU.

LA MISSION FRANCAISE

Les envoyés de la France sont venus et sont partis emportant le souvenir d'un accueil dans lequel la métropole du Canada a voulu mettre tout son coeur. Montréal, ainsi que le Dominion tout entier, comptera à jamais comme un de ses plus beaux titres de gloire d'avoir mérité la reconnaissance de la France. Et pour nous, Canadiens-français, ce sera un autre sujet d'orgueil de penser que, si le Canada a eu l'honneur de figurer dans ce combat héroïque qui a accompli le salut du monde, cela n'a été possible que parce que la France, pendant de longs mois, a opposé seule un infranchissable rempart aux formidables assauts de la Germanie. En acceptant par suite les remerciements de la France, nous n'oublions pas que la France a des titres encore supérieurs à la reconnaissance non seulement du Canada, mais de toutes les nations civilisées.

Il est conforme à l'idéal de la paix nouvelle que la mission française nous soit venue pour un échange de sentiments et pour un entretien d'affaires. Travailler au relèvement économique, c'est aujourd'hui une des meilleures formes du patriotisme, et il sied qu'après avoir coopéré dans le sacrifice sanglant qui a fait triompher le droit et la justice mais les a appauvris, les pays alliés restent associés pour faire reflourir la prospérité.

La mission Fayolle est donc venue en quelque sorte signer un accord ayant pour objet l'expansion du commerce entre le Canada et la France. Il y a longtemps (A suivre en page 2)

ABONNEMENTS
Canada, par année \$1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50
Tarif des Annonces
Par ligne 50 sous
ANNONCE LEGALES
1ère insertion, par ligne 12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous
N. B.—Les annonces de mariages, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA
JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES JOURS SAUF LE MERCREDI
Toutes les communications concernant le journal ou adressées à :
Le Manitoba
42, The Library Government Office
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

ORDINATION

Deux enfants de St-Boniface, les deux frères, Messieurs Alexandre et Antoine D'Eschambault ont été ordonnés prêtres dimanche dernier, dans la cathédrale de St-Boniface par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Béliveau. Ce fut une belle et sainte fête de famille.

Toute la population catholique de St-Boniface se pressait en rangs serrés pour voir les jeunes lévites gravir les marches de l'autel et pour demander à Dieu de bénir ceux qui bientôt allaient recevoir par le ministère de l'évêque le pouvoir majestueux de consacrer l'hostie en même temps que la haute et lourde mission de ber et délier les consciences et de diriger les hommes vers la destinée céleste.

A la pieuse et distinguée mère des deux ministres du Seigneur doivent d'abord aller les félicitations et les honneurs du jour; mais, il sera bien permis aux concitoyens de la respectable famille de prendre quelques fleurs au bouquet spirituel et de partager la joie bien légitime des frères et des sœurs des nouveaux prêtres.

Si le prêtre est une source de grandes bénédictions pour la famille il est aussi le protecteur de la société au milieu de laquelle il vit.

Sans sortir de nos cadres, qui sont loin d'être des cadres évangéliques, nous oserons tout de même exprimer le vœu que la ville de St-Boniface puisse donner dans le cours des années qui vont suivre une moisson abondante de prêtres qui iront partout, dans notre diocèse d'abord, puis dans tout l'Ouest Canadien, porter la bonne parole et étendre le règne du Christ dans les âmes.

La vigne du Seigneur a besoin de moissonneurs, elle réclame de nombreux travailleurs.

Entourés que nous sommes par une population en balance, travaillée sans cesse comme elle l'est par une armée de soi-disant chrétiens, aux principes d'une neutralité qui fait plus que friser le paganisme, nous avons besoin d'un clergé au personnel nombreux si nous voulons être en état de conserver intacta la foi de nos pères et les vrais principes dans toute leur intégrité.

Canadiens-français nous avons raison d'être fiers de notre clergé; il se tient opiniâtrement attaché à la doctrine rigide qui a été donnée à l'église par son Chef, sans chercher de changements ou d'améliorations aux principes et à la doctrine.

Ce sont là les missionnaires dont le monde a besoin aujourd'hui.

Réjouissons-nous quand de nos rangs sortent de ces théologiens qui assureront notre salut en faisant la gloire du Seigneur.

NAPOLÉON 1er ET LA RELIGION

(Suite)

LE "DIVORCE" DE NAPOLÉON 1er

Question.—Vous n'ignorez pas qu'on oppose parfois à la "rigidité" de l'Eglise en matière de divorce, des circonstances où elle aurait "plié". Le cas le plus fréquemment cité est celui du divorce de Napoléon 1er. Que faut-il en penser?

Réponse.—Tout d'abord, introduisons l'exactitude dans les termes. Devant aucun tribunal ecclésiastique il n'a jamais été question de prononcer le divorce de Napoléon, mais uniquement la nullité de son mariage.

La question, ainsi remise au point, n'en subsiste pas moins. Examinons-la, et nous constaterons que l'Eglise, en cette circonstance, s'est montrée aussi ferme envers Napoléon qu'envers n'importe lequel de ses sujets.

10. Les procès en nullité de mariage sont ordinairement engagés devant un tribunal ecclésiastique appelé officialité, et fonctionnant dans chaque diocèse. Appel de la décision peut être porté devant un autre tribunal, fonctionnant au siège de chaque archevêché, et appelé officialité métropolitaine, et enfin devant le Pape.

Telle est la règle qui régit les cas ordinaires. Mais quand il s'agit d'un mariage entre souverains, la décision à intervenir peut avoir les plus graves conséquences pour la nation tout entière; aussi, depuis longtemps, les Papes ont élevé aux officialités toute juridiction sur ces affaires, et en ont réservé la connaissance et le jugement au Saint-Siège.

Cette règle existait pour Napoléon comme pour les autres princes : le jour où il voulut faire déclarer nul son mariage religieux avec Joséphine, il n'y avait qu'un tribunal compétent et on ne manqua pas de le lui dire : c'était le tribunal du Pape.

Mais Napoléon ne voulut pas de ce tribunal. Il tenait le Pape prisonnier, et soupçonnait—à tort—que cette circonstance seule porterait Pie VII à prononcer contre lui. Pie VII n'aurait cédé ni au désir de se venger ni à la crainte de déplaire : il aurait examiné et jugé en toute conscience; si le mariage de Joséphine lui avait paru nul il l'aurait déclaré nul. Mais si ce mariage lui avait

paru valide, rien n'aurait décidé Pie VII à l'annuler : Napoléon le savait par expérience, car, quelques années plus tôt, il n'avait pu obtenir que le Pape déclarât nul le mariage de son frère Jérôme avec une Américaine, Mlle Paterson.

Bref, Napoléon ne voulait pas du tribunal du Pape : il renonça, pour une fois, à ses prérogatives souveraines et demanda à l'officialité de Paris de juger son cas, comme celui d'un simple particulier.

Les juges de ce tribunal hésitèrent, déclarèrent qu'on devrait s'adresser au Pape, se firent tirer l'oreille : mais "tirer l'oreille" était une spécialité de l'empereur; si bien que l'officialité finit par se déclarer compétente, "vu la difficulté de s'adresser au Pape". Elle déclara nul le mariage, vit sa sentence confirmée par l'officialité métropolitaine... Et on en resta là : dans cette affaire si grave, on oubliait simplement... le Pape!

La sentence de l'officialité parisienne était nulle de plein droit, comme tout jugement rendu par un tribunal incompétent. Point n'était besoin de le déclarer. Mais il y eut tout de même une déclaration solennelle. Treize cardinaux étaient présents à Paris, au moment du mariage de Napoléon avec Marie-Louise; parmi eux se trouvait Consalvi, secrétaire d'Etat de Pie VII. Or, tous les treize refusèrent d'assister à la cérémonie, et déclarèrent officiellement que cette abstention avait pour but de réserver les droits du Pape, "seul juge compétent en cette affaire". Napoléon comprit la gravité de cette protestation, et il châtia rudement les treize cardinaux, défenseurs des droits du Souverain Pontife.

20. Je pourrais en rester là et conclure : dans ce prétendu divorce, il n'y a eu ni divorce, ni même annulation de mariage; l'incompétence du tribunal entraîne la nullité de son jugement, sans même qu'on ait à s'occuper d'examiner les motifs de sa sentence.

Mais on peut néanmoins, se poser cette question : "A supposer que le tribunal de Paris eût été compétent, sa sentence aurait-elle été justifiée? En d'autres termes, avait-il des motifs sérieux de croire nul le mariage de Napoléon avec Joséphine? Ou bien a-t-il jugé sans raisons graves, et simplement pour plaire à Napoléon, ou même, plus simplement encore, pour ne pas lui déplaire?"

Ici, les opinions sont différentes. Sans vouloir vous imposer la mienne, je puis vous le proposer : je crois que la nullité du mariage pouvait raisonnablement être plaidée; je crois même que si l'on avait suivi les règles ecclésiastiques et soumis l'affaire au jugement du Saint-Siège, celui-ci aurait proclamé la nullité du mariage.

Pour justifier sa demande, Napoléon invoquait deux cas de nullité de mariage : le mariage, disait-il, avait été clandestin, n'ayant pas été célébré devant le propre curé et les témoins requis à peine de nullité; de plus, ajoutait-il, lui-même n'avait pas donné à ce mariage un véritable consentement.

Le premier motif n'était, semble-t-il, qu'un prétexte. Bonaparte avait épousé civilement Joséphine, le 9 mars 1796, au 11e arrondissement de Paris. Pendant plus de huit ans, tous deux avaient vécu ensemble sans être mariés devant Dieu. Survint le sacre. Le Pape, venu à Paris pour cette cérémonie, apprit de Joséphine la vérité, et exigea le mariage religieux, le vrai mariage, sans quoi il se refuserait à couronner l'impératrice. Napoléon s'emporta, mais, devant l'énergie du Pape, finit par céder à condition que le mariage resterait absolument secret, sans autre témoin que son oncle, le cardinal Fesch, qui bénirait l'union des deux époux. Ainsi fut fait le 1er décembre 1804, veille du sacre... Et, dans ces conditions, le mariage eût été certainement nul, pour défaut des témoins nécessaires... si le cardinal Fesch n'eût précisément demandé et obtenu du Pape toutes dispenses utiles. Ce que le Pape a réglé, le Pape peut en dispenser, et dans la circonstance, le consentement de Pie VII autorisait Fesch à prêter lui-même et sans témoins au mariage des deux augustes personnages.

De ce chef, par conséquent, le mariage était parfaitement valable. Il n'en est sans doute pas de même sous le rapport du consentement.

Le droit canon le déclare, et le bon sens l'exige, pour que deux personnes soient valablement mariées, il faut que chacune d'elles consente au mariage. Or, des dépositions des témoins, il résulte que Napoléon a tout fait pour éviter cette cérémonie; et que, s'il y a finalement consenti pour pouvoir faire figurer Joséphine à la cérémonie du sacre, il a eu soin de déclarer qu'il ne voulait aucunement s'engager envers l'impératrice, qu'il tenait essentiellement à avoir un héritier du trône, héritier qu'il était obligé de demander à une autre union, celle qu'il avait contractée avec Joséphine étant condamnée à demeurer stérile. Dans ces conditions, Napoléon semble bien avoir apporté à ce mariage, et comme essentielle, une condition essentiellement opposée à la nature du mariage, qui est d'être indissoluble. S'il n'y avait eu chez lui qu'une arrière-pensée, vague et en tout cas secondaire, de recourir plus tard à un divorce, cela n'eût pas annulé le mariage. Mais il semble bien que chez lui il y ait eu autre chose et beaucoup plus que cela : la volonté arrêtée, la détermination prise de ne faire

que se prêter à une formalité inévitable, l'intention manifeste et manifestée de dire oui tout haut, et non tout bas. Si cela eût été établi devant le tribunal du Pape, le Pape eût prononcé la nullité du mariage. Mais, ne l'oublions pas, les choses n'ont pas été jusqu'au Pape : un tribunal incompétent s'est dressé entre Napoléon et le Pape; sa sentence fût-elle fondée en elle-même, est nulle de plein droit, exactement comme si c'eût été vous ou moi qui ayons déclaré le mariage nul.

(A Suivre)

Un Pieux Monument sur la Fameuse Crête Vimy

Crête de Vimy, France, 4.—Le très bon Arthur Meighen, premier ministre du Canada, a dévoilé hier matin la "Grande Croix du Sacrifice" qui a été érigée dans le cimetière où reposent des centaines de soldats canadiens. Ces soldats ont été tués lors de la prise de la fameuse crête de Vimy, il y a quatre ans. Grâce à la merveilleuse activité des Français, il y a de la verdure dans cet endroit qui a été tant dévasté. Malgré la sécheresse presque sans précédent, il y aura une récolte remarquable et le vent fait se balancer l'or des épis.

L'endroit où le monument a été élevé domine la crête de Vimy. En regardant vers l'ouest, on aperçoit la tour blanche, en ruines, de l'église de Saint-Eloi.

Vers l'ouest s'étend la plaine de Douai. C'est par centaines que l'on doit compter les cimetières de guerre, dans cette partie du pays. Dans le cimetière de Vimy reposent côte à côte des officiers et soldats anglais, écossais, canadiens, australiens et sud-africains, sous la protection de la magnifique croix du sacrifice de sir Reginald Bloomfield. Cette croix et la pierre massive du souvenir sont des monuments dignes des héros qui dorment dans ce coin de terre. Quelques-uns des cimetières qui servent de lieux de pèlerinage sont terminés. Quand la tâche sera complétée, les peuples britanniques en pourront être fiers.

La cérémonie du dévoilement a eu lieu hier matin, pendant que les cloches des églises des villages voisins appelaient les fidèles à la messe. Elle a été imposante. Au nombre des personnes présentes, on remarquait le président de la commission impériale des tombes de guerre, le général sir Fabien Ware, commandant des troupes anglaises en France, le général français commandant la division d'Arras, le président de Pas-de-Calais, les maires des villes et villages environnants et un grand nombre de visiteurs anglais et canadiens.

Un Discours Touchant M. Meighen a prononcé un discours et il a manifesté une grande émotion.

Tous les assistants sont restés découverts pendant ce discours. M. Meighen a dit en substance : "La guerre est finie, la guerre qui a soumis à la plus terrible épreuve toutes les facultés et toute la puissance de l'humanité. Nous espérons que la guerre a mis fin pour toujours à l'habitude de régler les différends par la force. Le dernier conflit entre millions d'hommes est terminé. Il n'est plus question de conflits sporadiques. On n'entend plus que le gémissement des nations épuisées et les cris des peuples dans la désolation. Nous vivons parmi des ruines. Le premier devoir, à l'heure actuelle, est d'honorer les morts. Il faut ensuite réparer les dommages matériels et moraux qui ont été causés, puis, avec courage, se redresser et profiter des leçons de la guerre. Ici, cœur de l'Europe, nous nous sommes réunis pour dévoiler un monument élevé à la mémoire de nos morts. Dans cette terre qui qui a entendu les bruits de la guerre, nos morts reposent dans la paix avec les braves de toutes les parties du monde. Aucune parole ne peut rien ajouter à leur gloire. Tant que la reconnaissance aura une place dans le cœur des hommes, nous ne pourrions pas

oublier nos soldats tombés pour la liberté et la justice.

La guerre qui s'est terminée, il y a quelques années seulement, a été la plus grande de toutes, mais elle a fait atteindre à l'héroïsme le plus haut degré. La France vit et est libre et le Canada vaut mieux, puisqu'il a fait quelque chose de grand en aidant la France à vivre. Dans des centaines d'endroits, depuis les Flandres jusqu'à la Picardie, cinquante mille de nos soldats dorment leur dernier sommeil. Grâce au cœur généreux et reconnaissant de la France, nous pourrions toujours nous rappeler ces endroits sacrés que nous ornerons et entretiendrons autant que notre amour le permet. Des arbres ont été plantés dans les cimetières où reposent nos morts. A l'ombre de ces arbres qu'ils ont connus et aimés, nos morts trouveront la terre plus légère et ils ne seront jamais oubliés par la nation canadienne".

BONNE BESOGNE

M. Harvey, l'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, n'est pas de ces diplomates qui se croient tenus de parler pour ne rien dire. Dans son discours à l'occasion du quatre de juillet, il a abordé avec une belle sincérité l'analyse des sentiments qui, à l'heure actuelle, semblent, des deux côtés de l'Atlantique, prévaloir dans l'opinion publique et y créer des courants de récriminations mutuelles.

M. Harvey a constaté la tendance assez générale, en Europe, de considérer les Etats-Unis comme la nation qui a récolté à peu près seule tous les bénéfices de la crise par laquelle vient de passer l'univers.

Il s'est rendu compte que, dans le désarroi moral et matériel où se débattaient les nations alliées, un peu de rancœur se glisse parfois au spectacle de l'indéniable accumulation de richesses dont ont bénéficié les Etats-Unis.

Sans prétendre nier les avantages matériels que, par le jeu des événements, son pays a retiré de ce conflit, l'ambassadeur américain a fait valoir, avec raison d'ailleurs, les charges formidables qui s'inscrivent au débit de la balance nationale : la dette passée en cinq années de un à vingt milliards de dollars, comportant par tête de population, une dette de \$200, au lieu de \$10; les dépenses budgétaires passées, dans cette même période, de \$674,000,000 à près de 5 milliards, entraînant pour les contribuables américains des impôts fort lourds et onéreux.

Il était excellent de rappeler ces vérités trop généralement ignorées ou méconnues, comme aussi de rappeler l'admirable élan de générosité qui, durant la guerre et après l'armistice, s'est manifesté aux Etats-Unis pour les œuvres de charité qui ont secouru les détreffés en Europe.

L'envie et la jalousie sont mauvaises conseillères; l'humanité, plus que jamais, a besoin de se défendre contre ces influences néfastes. Les récriminations sont non seulement vaines, mais aussi et surtout morbides, malsaines; elles gangrènent les cœurs.

D'ailleurs, M. Harvey, très franchement, a reconnu combien injuste et injustifié était le sentiment trop prévalent aux Etats-Unis envers les nations européennes, regardées comme trop disposées à s'abandonner sans réaction suffisante au désespoir.

Lui-même, il ne craint pas de l'avouer, partageait cette impression, mais depuis sa prise de con-

tact direct avec l'Europe, il s'empresse de proclamer toute l'injustice de ce sentiment.

Il est permis de croire que l'écho de ces déclarations ne sera pas sans effet aux Etats-Unis et contribuera à y ramener l'opinion à une plus saine appréciation de la vraie situation.

De part et d'autre, l'impérieux besoin du moment, c'est de rétablir et assurer la confiance et l'estime franche, entière, qui seules peuvent permettre la coopération, sans laquelle le monde civilisé ne pourra triompher.

La fraternité qui unissait les cœurs aux jours de la bataille doit prévaloir dans la lutte commune pour la paix et la prospérité de l'univers.

Et la fraternité ne peut prévaloir que par l'estime sincère maintenue entre les peuples grâce à la plus entière franchise de la part de tous ceux qui, par leurs fonctions, sont appelés à renseigner et diriger l'opinion publique.

M. Harvey a donné le bon exemple.—La Presse.

Un Raid de Cavalerie en 1914

La cavalerie, dont les admirateurs sont nombreux, avec juste raison, n'a pas eu beaucoup d'occasions de faire preuve de ses qualités essentielles pendant la dernière campagne; aussi, le récit de quelques-uns de ses exploits ne peut qu'être particulièrement goûté et recherché.

Il en est un qui retient particulièrement l'attention, c'est celui accompli les 8, 9 et 10 septembre 1914, par la 5e division de cavalerie sur les derrières de la 1re armée allemande et dont les répercussions furent très probablement décisives, au moment où von Kluck se sentait dans le vide et craignait, avec quelque raison, de se trouver coupé, enveloppé.

"Cinq hommes derrière une troupe font plus que cinquante devant", disait Bugeaud. Aussi, en se glissant—comme elle le fit avec folle audace sur les derrières de la 1re armée allemande et en coupant ses lignes de communication pendant la bataille, en empêchant le ravitaillement en munitions et en semant la panique dans les états-majors, la 5e division de cavalerie, sous les ordres du général Cornulier-Lucinière, a largement contribué à la victoire de la Marne.

Non seulement tous les cavaliers, heureux des exploits de leur arme, mais tous ceux qui veulent s'instruire aux leçons de la guerre liront la passionnante petite brochure, écrite dans un style alerte, vif et simple, s'adaptant merveilleusement au sujet qui relate le raid en question.

Général Poletier : Un raid de cavalerie (épisode de la première bataille de la Marne).—Une brochure avec avant-propos du général Fonville, deux portraits et une carte au 1/200,000. Prix : 3 francs. En vente chez les éditeurs Charles-Lavauzelle et Cie, Paris, et Limoges, et dans toutes les bonnes librairies.

REGLEMENT DA VACANCES

- 1. Avoir une heure fixe pour son lever.
2. S'efforcer d'entendre la sainte messe tous les jours.
3. Se rendre serviable, donc et aimable envers tous les membres de la famille.
4. Fuir l'oisiveté, se faire un cercle d'occupations utiles, travail à l'aiguille, soins du ménage, un peu d'études etc., etc.
5. Donner un but à ses récréations à ses promenades, profiter des courtes sorties de l'après-midi pour faire une petite visite au Saint-Sacrement pendant laquelle on pourra réciter son chapelet, faire le chemin de la Croix, une petite lecture pieuse ou tout autre exercice de dévotion.
6. Se confesser au moins deux fois pendant les vacances.
7. Etre fidèle à retourner à ses classes au temps fixé.

ABONNEMENTS

Canada, par année \$1.00
 États-Unis, par année 1.50
 Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par page 50 sous

ANNONCES LEGALES

1ère insertion, par ligne 12 sous
 Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de mariages, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
 EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
 TOUS LES MARDIS
 EDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'impression doivent être adressées :

Le Manitoba
 42, Avenue P.
 SAINT-BONIFACE, MANITOBA
 Téléphone : 1235

LA RETRAITE FERMÉE

Loin du monde, dans la charmante solitude de l'hôtel-terre de la Trappe, à St-Norbert, en face de Dieu, votre Créateur et votre fin dernière, vous rentrez en vous-même, vous scrutez votre conscience jusque dans ses coins les plus intimes, vous faites défiler lentement devant vos regards le film de votre vie, vous voyez le monde tel qu'il est avec ses misères, ses joies réelles et factices, ses traits dangereux, ses passions, sa malice, ses emportements, ses frivolités, en même temps qu'avec ses beautés, ses grandeurs, ses dévouements, ses exemples réconfortants qui vous sont donnés par les grandes âmes vertueuses qui se meuvent fièrement et tranquillement au milieu du fourmillement de l'humanité; vous vous demandez quel rôle vous avez joué sur ce théâtre vivant créé par Dieu pour l'usage de l'homme et pour lui permettre de gagner la région céleste seule et unique but de sa vie et de son existence.

Vous serez forcés de vous prosterner devant la majesté, la force et la puissance divine; vous ne pourrez faire autrement que de vous humilier dans la constatation de votre faiblesse, de vos fautes de commission et d'omission; votre orgueil devra se courber devant votre petitesse; mais, par contre, de quelle pluie abondante de consolations ne vous sentirez-vous pas inondés quand, au milieu de tout cela, vous songerez et vous comprendrez que vous, pauvre homme misérable, vous avez été créé à l'image de Dieu; que vous avez été fait souverain de tout ce domaine splendide qu'est le globe terrestre avec ses satellites, et qu'après tout pour faire la conquête du domaine supérieur qu'est le ciel, vous n'avez qu'à vous remettre docilement entre les mains de la Divine Providence qui vous donnera ses grâces surabondamment et vous rendra facile le parcours du chemin terrestre, parce que Dieu ne veut qu'une chose, vous sauver, à tel point, qu'il a permis à son fils Jésus, de se faire homme et de mourir sur la croix, uniquement pour vous donner les fruits, les secours, et la vertu de son sacrifice.

Comment l'homme peut-il se damner quand, pour l'aider à se sauver, Dieu lui a donné l'armure de la croix et qu'il l'a plongé dans le sang du Christ?

L'homme n'a qu'à le vouloir et il est sauvé.

L'homme n'a qu'à le vouloir et il peut vaincre ses passions, car, la grâce de Dieu ne lui est jamais refusée quand il la demande humblement, quand franchement il la désire et que loyalement il se soumet aux commandements divins.

Dans la retraite fermée l'on vous montre clairement toutes ces vérités.

L'on vous prend délicatement par la main, et, sans violence, sans folle émotion, sans tapage et sans heurts, l'on vous promène dans le champ de la vérité, avec calme, bonté et prudence, dans un contentement parfait.

Vous êtes heureux de faire ce retour sur vous-même; vous le faites sans fatigues, sans peines, sans rudes humiliations; votre dignité d'homme libre est respectée, vos faiblesses sont soupesées délicatement et vous arrivez naturellement à sentir la honte de vos péchés par votre propre réflexion, sans même qu'on vous la dise.

L'on ne vous force pas à boire un breuvage amer; votre orgueil s'éteint de par votre propre volonté sans commandement du dehors; tout est douceur, compassion, miséricorde; c'est vous-même qui vous prosternez devant la Majesté Divine, sans qu'un autre vous y jette brusquement par force et violence.

Homme libre, votre liberté est respectée, vous restez le maître de votre volonté, vous êtes seul en face de votre créateur, vous êtes l'artisan de votre propre conversion, grâce à la direction pleine de tact, de douceur d'un missionnaire dont la science a été puisée dans les enseignements des plus grands docteurs, des plus savants théologiens sous la dictée des prophètes inspirés par le Maître Suprême de toute science et de toutes vertus.

Que voulez-vous de plus?

UN RETRAITANT, Juillet 20, 1921.

FÊTE NATIONALE FRANÇAISE

Nos frères de France sous la direction des vétérans de la grande guerre ont célébré leur fête nationale avec éclat et succès, le 14 de ce mois, à St-Boniface.

Dans la matinée des décorations et des fleurs ont été déposées au pied du monument des braves qui a été érigé en face de la cathédrale.

Dans l'après-midi il y eut grand pique-nique avec courses et amusements de toutes sortes.

Le soir sous la présidence de M. Calède, des vétérans français, un magnifique banquet s'est donné dans la grande salle du collège où des discours patriotiques furent prononcés par Messieurs Calède, Bourgoïn, consul français, le Rév. Père Bourque, supérieur du collège, Joseph Bernier, député, G. R. Vendome.

Il y eut ensuite soirée de gala présentée dans la salle académique.

Le thème des discours fut surtout l'union étroite qui existe entre les français de France et les Canadiens-

français afin d'assurer plus efficacement la survivance de la race française dans l'Ouest-Canadien.

Inutile de dire que nous sommes du mouvement.

Nous aimons toujours notre vieille et ancienne mère patrie et c'est de tout coeur que nous criions "Vive la France".

A St-Claude

Retenu à St-Boniface nous n'avons pu nous rendre à St-Claude pour le dévoilement du monument des braves que les citoyens de cette florissante paroisse ont érigé à la mémoire des braves morts pour la patrie; nous l'avons regretté, mais les généreux St-Claudiens ont tout notre respect et toute notre estime.

NAPOLEON IER ET LA RELIGION

(Suite)

L'ADORATION DE NAPOLEON IER

Question.—On lit dans le Manuel d'Histoire de France de Calvet, au sujet du règne de Napoléon Ier.

"Pendant les premières années, le clergé catholique servit fidèlement. Il alla même jusqu'à enseigner par ordre, que l'Empereur devait être adoré. Refuser de se soumettre à Napoléon devenait un sacrilège puni par la religion non moins que par l'autorité civile."

Que faut-il penser de cette adoration de l'empereur, prescrite par le clergé français?

Réponse.—Il faut en penser la même chose que de l'adoration de la Sainte Vierge, reprochée aux catholiques par les protestants,—que de l'adoration du pape, signalée par Zola comme un précepte religieux,—que de tant d'autres adorations, à nous reprochés par des hommes qui n'adorent pas même Dieu!

Les enfants du catéchisme, élèves du lycée où M. Calvet est (ou fut) proviseur, pourraient lui répondre avec le catéchisme: "Nous n'adorons pas les saints, nous n'adorons que Dieu seul", ou encore: "Le sacrifice est un acte d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu". Si nous n'adorons pas les saints, pas même la Très Sainte Vierge, à plus forte raison n'avons-nous jamais "adoré" l'empereur Napoléon Ier.

Sans doute, comme dit Calvet, "le clergé catholique servit fidèlement" l'empereur, et avec joie "pendant les premières années", avant les querelles avec le pape. Mais il aurait été bien ingrat et bien sot d'agir autrement; c'était à Napoléon qu'il devait l'initiative du Concordat, la pacification religieuse, la nouvelle floraison du catholicisme en France... et il n'aurait pas été heureux de le servir?... Encore une fois, c'eût été d'une noire ingratitude!

Mais servir fidèlement, ce n'est tout de même pas adorer!... Les enfants doivent servir fidèlement leurs parents: c'est encore un enseignement du catéchisme... qui cependant n'a jamais prescrit aux enfants d'adorer leurs père et mère!

Tes père et mère honoreras,

dit le catéchisme: il ne dit point:

Tes père et mère adoreras!

Ce que je viens de dire, tout le monde le sait. D'où vient donc que M. Calvet ait pu prêter au clergé l'idée d'avoir imposé l'adoration de l'empereur?... Sans doute de ce fait, que le Cathéchisme français, imposé à tout l'empire, enseignait que les chrétiens devaient à l'empereur "l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire, des prières pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'Etat."

Ce texte est-il idolâtrique? Il serait osé de le prétendre!... Il prescrit l'amour et non l'adoration: ce sont deux choses bien différentes. L'amour est dû à certaines créatures, l'adoration n'est due qu'à Dieu.

Et puis, il y a dans ce texte plusieurs détails qu'il serait bien utile de rappeler, non plus aux sujets de Napoléon Ier, mais aux citoyens de la troisième République: l'obéissance aux lois est-elle parfaite? — Le service militaire n'est-il pas rejeté par tout un parti antimilitariste... dont, d'ailleurs, beaucoup d'adhérents se sont donné un louable démenti par leur conduite pendant la grande guerre? — Les tributs, qu'on appelle aujourd'hui contributions et impôts, ne sont-ils pas d'une obligation plus que jamais urgente? — Tous ces devoirs, il est bon de les rappeler, et le texte même de beaucoup de Catéchismes les enseigne encore aujourd'hui. Et pourtant, nul ne les accuse de prescrire l'adoration de la troisième République!...

NAPOLEON IER "LIEUTENANT-GENERAL DE LOUIS XVIII"

Question.—N'enseignait-on pas, sous la Restauration, dans les écoles catholiques, que Napoléon Ier n'avait été que le lieutenant-général des armées de Louis XVIII en France?

Réponse.— Cette affirmation n'est qu'une légende et une calomnie. Sous la Restauration, certains manuels d'histoire furent sévères à l'excès pour Napoléon Ier... et l'on pourrait en dire autant de certains manuels de nos jours, qui ont cependant les faveurs officielles.

Un de ces manuels,— je parle de ceux de la Restauration,— était l'oeuvre du Père Lorient... un Jésuite!...

On s'avisait de prétendre que ledit Lorient, dans ledit manuel de Lorient où figurait la fameuse phrase; jamais on n'avait été, en France, que le lieutenant-général des armées de Louis XVIII.

C'était une calomnie. Elle fut démentie, à la tribune même du Parlement: les propagateurs de la légende furent mis au défi de produire un seul exemplaire du livre de Lorient où figurait la fameuse phrase; jamais on n'a pu trouver un volume où elle se trouvât.

La calomnie n'en continue pas moins à circuler.

La Réponse a été mêlée à cette... histoire. Voici en quelles circonstances.

Le Parlement avait institué une commission d'enquête sur l'enseignement secondaire en France, et M. Aulard, l'"historien" bien connu, avait été invité à venir déposer devant elle Or, en lisant cette déposition, je tombai sur la phrase que voici: "Nous n'en sommes plus au temps du Père Lorient. Les Jésuites n'enseignent plus à leurs élèves que Napoléon Ier était lieutenant-général des armées de Louis XVIII."

L'accusation était sérieuse... pour ceux qui voient en M. Aulard un historien sérieux. Car enfin, constater que les Jésuites n'enseignaient plus... ce que vous savez, c'était constater du même coup qu'ils l'avaient enseigné!

Je crus, — ou je fis semblant de croire, — que M. Aulard, "historien sérieux", n'avait pris à son compte cette accusation que parce qu'il en avait la preuve: je lui demandai de produire le volume où il avait lu la phrase incriminée, et je lui offris dix mille francs s'il pouvait le montrer. M. Aulard ne montra rien... parce qu'il ne pouvait rien montrer.

Je dois dire que, plusieurs mois après sa déposition devant la Commission d'enquête, M. Aulard en reprit les éléments dans une conférence publique à la Sorbonne, et qu'à cette occasion il modifia un peu son texte primitif. Mais ici, par un tour de force, il trouva le moyen, dans la même phrase, d'affirmer et de nier à la fois le fait imputé au Père Lorient. Lisez plutôt:

"Si le P. Lorient préside toujours à l'éducation d'une partie de la jeunesse bourgeoise, il ne lui enseigne plus (comme une légende l'en a accusé) que le marquis de Bonaparte fut le lieutenant-général de Louis XVIII. Il procède plus habilement..." etc.

D'où il ressort, d'après M. Aulard:

1. Que Lorient a enseigné cela, puisqu'"il ne l'enseigne plus";
2. Que Lorient n'a pas enseigné cela, puisque l'accusation portée contre lui sur ce point est "une légende".

N'est-ce pas, comme je l'ai dit tout à l'heure, un tour de force?

René Benjamin aurait écrit: un tour de force...

LE PAPE A PARLE

Allocution "Causa nobis" prononcée par S. S. Benoît XV, au Consistoire secret du 13 juin 1921

Vénérables Frères,

Si nous vous avons convoqué aujourd'hui pour la seconde fois en la présente année, c'est pour un double motif; combler les vides de votre auguste Collège, et, suivant le rite traditionnel, mettre fin au veuvage d'un grand nombre d'Eglises. Mais, avant d'arriver aux actes qui font l'objet de cette réunion, Nous tenons, en accord avec un antique usage, à nous entretenir quelques instants avec vous des intérêts supérieurs de l'Eglise catholique.

Vous vous rappelez sans nul doute l'angoisse avec laquelle, dans le discours que Nous prononcions devant vous en cette enceinte, le 10 mars 1919, Nous Nous demandions quelle situation créerait la guerre en Palestine, en ce pays si cher à Notre coeur comme à tout coeur chrétien que le divin Rédempteur des hommes lui-même a consacré en le choisissant pour cadre de sa vie mortelle. Or, bien loin de s'être allégée. Cette préoccupation est pour Nous un fardeau de jour en jour plus pesant.

La plainte que Nous arrachait l'oeuvre néfaste accomplie en Palestine par des sectes catholiques étrangères qui s'affirment chrétiennes, Nous sommes contraint de la renouveler en ce moment, au spectacle de l'ardeur chaque jour plus acharnée qu'apportent à poursuivre leur entreprise ces sectes pourvues de ressources abondantes et habiles à exploiter la misère affreuse où la Grande Guerre a réduit la population.

Nous n'avons pas cessé, et Nous continuerons dans la mesure de Nos moyens de secourir la profonde détresse de la Palestine, en patronnant diverses organisations charitables et en créant de nouvelles. Mais nous ne saurions apporter à ses habitants un secours qui soit à la mesure de leur besoin, vu surtout la nécessité de distribuer aux malheureux qui, de toutes parts, font appel à la bonté du Siège apostolique les ressources mises à Notre disposition par la Providence divine. Aussi avons-Nous l'immense douleur de voir insensiblement se perdre des âmes que Nous chérissons et au salut desquelles de si nombreux a-

(A suivre en page 2)

A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES

(Revue Canadienne)

Durant les semaines qui viennent de s'écouler, les difficultés européennes ont subi des fluctuations, à certains moments très alarmantes. Nous avons vu, dans notre dernière chronique, quelle était la situation vers la fin d'avril. La conférence de Londres avait échoué. Les propositions allemandes avaient été repoussées avec indignation et les Alliés avaient commencé à infliger à l'Allemagne les pénalités annoncées par l'occupation de Duisbourg, de Osnaburg et de Ruhr. Au 1er mai, le gouvernement germanique devait payer, au titre des réparations dues par lui, douze milliards de marks, et, à défaut de ce faire, il était prévu que toute la vallée de Berlin les transmis à celui de troupes de l'Entente.

A la dernière minute on annonçait que le cabinet de Berlin allait faire des propositions nouvelles. Cette rumeur était fondée. C'est-à-dire que le gouvernement de Berlin les transmises à celui de Washington en le priant de les communiquer à l'Entente. Nous n'entreprendrons pas de les analyser ici. L'une d'entre elles, consistait dans l'offre d'assumer la dette due par les Alliés aux Etats-Unis. En Angleterre aussi bien qu'en France, dès le premier instant, on a considéré la démarche de l'Allemagne comme devant être non avenue. Il y a eu dans ce sens un échange de vues entre Washington, d'une part, Paris et Londres, de l'autre. Et le 3 mai le président Harding a informé le gouvernement allemand que ses contre-propositions étaient considérées inacceptables.

Pendant ce temps, le conseil suprême des Alliés siégeait à Londres. Après d'assez longues et d'assez épineuses délibérations, il finissait par s'entendre sur les dispositions suivantes: "En principe, il est convenu que l'Allemagne est dans l'obligation de payer aux Alliés 6,600,000,000 de livres sterling. Elle devra payer 100,000,000 de livres sterling annuellement, plus 25 pour cent sur ses exportations. Cette obligation de la part de l'Allemagne sera reconnue par l'émission d'obligations portant un intérêt de 5 pour cent. Un certain montant devra être émis immédiatement, une deuxième quantité en novembre et ensuite autant qu'elle pourra le faire. Ces conditions seront expliquées dans un ultimatum qui expirera le 12 mai et qui sera envoyé à l'Allemagne aussitôt que les détails des conditions auront été arrêtés. Lorsque les paiements de l'Allemagne s'élèveront à plus que la somme requise pour payer l'intérêt des obligations déjà émises, la commission des réparations aura le droit d'exiger une autre émission d'obligations. Le but de ce plan, au dire d'un diplomate anglais, est de proportionner les obligations allemandes, après un certain chiffre, à sa capacité de payer. L'Allemagne aura jusqu'au 12 mai pour accepter l'ultimatum des Alliés sur le paiement des réparations et pour donner des garanties qu'elle remplira ses obligations; autrement la Ruhr sera occupée par les troupes alliées."

Cette décision du conseil suprême s'appuyait sur celle de la commission des réparations, qui a finalement fixé à cent trente-deux milliards de marks en or le chiffre de l'indemnité due par l'Allemagne pour dommages causés pendant la guerre. D'après le traité cette estimation devait être signifiée à celle-ci au avant le 1er mai 1921. Elle l'a été le 27 avril. De sorte que le gouvernement germanique n'avait plus qu'à s'exécuter ou à subir les conséquences d'un refus. On lui accordait jusqu'au 12 mai pour se décider. Après cette date, en cas de défaut, on lui appliquerait les sanctions déterminées par le conseil suprême, l'occupation de la Ruhr sera occupée par les troupes alliées."

Cette décision du conseil suprême s'appuyait sur celle de la commission des réparations, qui a finalement fixé à cent trente-deux milliards de marks en or le chiffre de l'indemnité due par l'Allemagne pour dommages causés pendant la guerre. D'après le traité cette estimation devait être signifiée à celle-ci au avant le 1er mai 1921. Elle l'a été le 27 avril. De sorte que le gouvernement germanique n'avait plus qu'à s'exécuter ou à subir les conséquences d'un refus. On lui accordait jusqu'au 12 mai pour se décider. Après cette date, en cas de défaut, on lui appliquerait les sanctions déterminées par le conseil suprême, l'occupation de la Ruhr sera occupée par les troupes alliées."

(A suivre en page 4)

ABONNEMENTS
 Canada, par année \$1.50
 États-Unis, par année 1.50
 Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
 Par ligne 50 sous

ANNONCES LÉGALES
 1ère insertion, par ligne 12 sous
 Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de mariages, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
 EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
 TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications, concernant le journal ou l'imprimerie, sont échangées à l'adresse :

Le Manitoba
 42, Avenue Prince Arthur
 SAINT-BONIFACE, MANITOBA
 Téléphone : 235

PEUT-ON NE PAS CROIRE A DIEU

Récemment, une revue de New-York disait que le nombre des athées augmentait aux États-Unis.

Nous osons croire, nous voulons croire que cette revue se trompe, qu'elle a été mal renseignée, que ses données sont fausses et qu'au contraire la foi renaît ici comme ailleurs.

En effet, est-il rien de plus hideux que l'athéisme. L'âme de celui qui ne croit pas est un météore vide qui erre, s'avance, vole et tournoie au milieu d'une nuit sans fin.

L'athéisme conduit ses adeptes vers la négation de tout ce qui est grand, de tout ce qui est noble, de tout ce qui est vrai. L'athée traite avec une dédaigneuse légèreté ce qu'il devrait bénir et révéler; le premier désir qui s'allume dans son sein n'est en butte avec aucune angoisse; il insulte aux choses les plus saintes; une seule chose lui agré, ce sont ses sens: Il leur obéit en aveugle, sans savoir même la pitié qu'il provoque.

Livré à ses passions, sans rien qui le retienne, l'athée ressemble à un cheval fougueux mais sans frein, qui hennit, souffle, court, saute et se brise, faute d'être guidé.

Le frein dont l'homme a besoin, c'est la foi.

"Athée", écrivait un jour Louis Veuillot, l'éminent journaliste, "pourquoi ne croyez-vous pas? Vous niez Dieu et vous l'invoquez chaque instant du jour quand votre âme est en peine, quand votre cœur souffre. Vous admirez la nature et ses sublimes conceptions. Vous vous endormez en rêvant d'arbres et de fleurs, de montagnes à cimes azurées, de couchers de soleil vus à travers la dentelle d'or d'une silencieuse forêt, de génies de l'air à la poursuite des senteurs printanières emportées par la brise, d'enfants qui jouent dans un chemin gazonné à l'ombre d'une grande haie d'aubépine. Mais c'est Dieu, cela! Vous jouez à l'athéisme et vous n'êtes pas athée; il n'existe pas d'athées; c'est un mot vide de sens, né le soir, d'un siècle putride, comme une de ces exhalaisons pestilentielles qui s'arrachent, à la fin d'une chaude journée, d'un marais corrompu."

Louis Veuillot dit bien vrai. L'athéisme est une absurdité. En effet, l'athée nie la création. Or être veut dire qu'on a été créé. Celui qui se dit athée nie donc ce qu'il affirme par son existence même.

Y a-t-il un royaume, un peuple, un homme sans Dieu? Non, puisque Dieu est la partie la plus intelligente de toute chose.

Qui nie Dieu, nie la neige qui protège les bourgeons, la pluie qui les lave et les développe, la brise qui rapproche, marie, féconde les fleurs, la chaleur qui mûrit leurs fruits.

Qui nie Dieu, nie le tonnerre, le mécanisme lumineux des astres, l'organisme des saisons, la marche des nuages, et la course invisible du vent.

Qui nie Dieu, nie l'harmonie de la nature, la pensée de l'homme, l'agencement admirable de tous les éléments.

Les peuples les plus anciens possédaient l'idée de Dieu, avaient une notion de divinité.

La négation de Dieu, cette négation insensée que peut seule provoquer la perversité de l'âme et de l'esprit, a causé bien des malheurs depuis les temps les plus reculés, et elle en cause encore énormément de nos jours.

Pour avoir refusé d'obéir au Créateur, Adam et Eve ont été chassés du Paradis et leur descendance a été marquée d'une tache ineffaçable. Pour avoir offensé Dieu, Sodome et Gomorre ont été anéantis sous une pluie de soufre et de feu. C'est en vain que Loth et Abraham tentèrent alors de fléchir le courroux divin qui devait frapper les deux cités. L'heure du châtimeur avait sonné. La justice du maître devait s'exécuter. On trouve dans l'histoire des peuples anciens et modernes, de terribles exemples des représailles exercées par l'Éternel contre ceux de ses enfants qui nient sa toute puissance.

Après avoir laissé couler au forum le sang généreux des premiers martyrs chrétiens, Dieu brisa l'empire romain. La dynastie d'Auguste, qui avait brillé d'un si vif éclat pendant plusieurs siècles disparut, atome infime, dans la poussière que soulevait devant elle la foi triomphante.

Et combien d'exemples semblables depuis. Tout ce qui nous entoure, tout ce que nous voyons nous révèle l'existence d'un Dieu maître de nos destinées, souverain seigneur du monde entier. Cette existence, Jésus-Christ est venu sur la terre pour nous l'affirmer, et il n'est point permis de la mettre en doute.

Même dans les épreuves les plus pénibles, gardons-nous de renier Dieu. Ces épreuves, il nous les envoie parce qu'il nous aime et qu'il veut nous éprouver, il nous les envoie parce qu'il veut nous faire mériter une récompense tout particulièrement belle et précieuse que d'autres, moins fermes dans leur foi ne recevront pas.

N'oublions jamais que le bonheur le plus pur et le plus sûr vient de la foi.—("L'Opinion Publique").

UNE DATE DANS L'HISTOIRE DE FRANCE

A l'heure même où Emile Combes, de néfaste mémoire, paraissait devant Dieu, M. Charles Jonnart, ambassadeur de France auprès du Vatican, prenait la route de la Ville Éternelle; et le premier ministre qui envoyait M. Jonnart à Rome était M. Aristide Briand, l'auteur même de l'inique Loi de Séparation, qui avait tranché définitivement, en 1905, les liens séculaires qu'unissaient la France au Saint-Siège.

Il nous faudrait un autre Bossuet pour paraphraser dignement le texte divin de ce nouveau chapitre de l'histoire universelle.

Voilà donc à quoi ont abouti seize années de persécution: la France rentre au Vatican par la scala regia, aux acclamations du monde chrétien tout entier.

Nous n'avons pourtant pas manqué de prophètes de malheur, qui se faisaient fort de nous annoncer que la France avait rompu avec l'Église pour toujours et que l'épreuve terrible de la dernière guerre elle-même n'ouvrirait pas les yeux à notre ancienne mère-patrie. Mais la France est une si grande nation qu'il faut avoir l'âme grande pour la comprendre. C'est pourquoi Benoît XV, comme Léon XIII, comme Pie X, comme tous les Papes, du reste, n'a jamais désespéré de la France. Le R. P. Le Doré a enregistré les paroles suivantes, que lui adressait Pie X en octobre 1913: "Je ne sais trop en quoi consistera cette affreuse tempête, cette guerre épouvantable, qui menacent le monde et qui doivent survenir ces années-ci; mais tout en vous disant que la France aura à souffrir avec l'Église, je puis vous affirmer que l'Église en sortira merveilleusement belle, et que la France victorieuse sera un des agents les plus efficaces de son magnifique triomphe" (cf. R. P. Le Doré, Message du Sacré-Coeur, p. 123).

Ce n'est pas la seule déclaration prophétique que Pie X ait faite sur la restauration catholique de la France; et nous tenons à reproduire ici, à cette heure surtout où la prophétie commence à s'accomplir, le passage magnifique de l'allocution consistoriale du 29 novembre 1911, où Pie X, se tournant vers les cardinaux français, leur parla ainsi, dans un langage vraiment inspiré:

"Que vous dirais-je à vous, maintenant, chers Fils de France, qui gémissiez sous le poids de la persécution? Le peuple qui a fait alliance avec Dieu aux fonts baptismaux de Reims se convertira et retournera à sa première vocation. Les mérites de tant de ses fils qui prêchent la vérité de l'Évangile dans le monde presque entier et dont beaucoup l'ont scellée de leur sang, les prières de tant de Saints qui sont pressés d'avoir pour compagnons dans la gloire céleste les frères bien-aimés de leur patrie, la piété généreuse de tant de ses fils qui, sans s'arrêter à aucun sacrifice, pourvoient à la dignité du clergé et à la splendeur du culte catholique, par-dessus tout, les gémissements de tant de petits enfants qui, devant les tabernacles, répandent leur âme dans les expressions que Dieu même met sur leurs lèvres, appelleront certainement sur cette nation les miséricordes divines. Les fautes ne resteront pas impunies, mais la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes ne périra jamais. Un jour viendra, et Nous espérons qu'il ne tardera guère, où la France, comme Paul sur le chemin de Damas, sera enveloppée d'une lumière céleste, où elle entendra une voix qui lui répétera: Ma fille, pourquoi me persécutes-tu? Et sur sa réponse: Qui es-tu, Seigneur? la voix répliquera: Je suis Jésus que tu persécutes. Il t'est dur de regimber contre l'aiguillon, parce que, dans ton obstination, tu te ruines toi-même. Et elle, frémissante et d'étonnée, dira: Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Et lui: Lève-toi et lave-toi des souillures qui t'ont défigurée, réveille dans ton sein les sentiments assoupis et le pacte de notre alliance; et va, fille première-née de l'Église, nation prédestinée, vase d'élection, va porter, comme par le passé, mon nom devant tous les peuples et tous les rois de la terre."

Lors de la béatification du Curé d'Ars, Pie X disait à un groupe de pèlerins français: "Puisque la béatification du Curé d'Ars prouve que Dieu garde sa prédilection pour la France, je vous prie de vous unir à moi dans cette conviction; bientôt Dieu opérera des prodiges qui Nous donneront la preuve que la France ne cesse point d'être la fille aînée de l'Église, non plus par des paroles, mais par des actes".

Quand une nation est l'objet de pareilles prophéties de la part d'un Pape, on n'a pas le droit de désespérer d'elle. Aussi, avec quelle joie et quelle fierté ceux qui n'ont jamais douté du retour de la France à Rome n'ont-ils pas salué cette date du 28 mai 1921, où Sa Sainteté Benoît XV recevait en audience solennelle l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Date vraiment mémorable de l'histoire de France, que nous tenons à enregistrer dans les pages de notre revue, comme nous tenons à y conserver aussi ces paroles adressées par M. Jonnart au Souverain Pontife en lui remettant ses lettres de créance:

"Très Saint Père... Le gouvernement de la République a la conviction que la grande cause de la paix, objet de ses persévérantes préoccupations, est en droit de beaucoup attendre de la puissance morale devant laquelle s'incline le monde entier. Particulièrement sensible aux nobles efforts de Votre Sainteté pour atténuer les souffrances laissées par la guerre, il considère comme très précieuse la collaboration qu'elle voudra bien, dans un souci commun de la justice, apporter à la grande oeuvre de réconciliation des peuples fondée sur l'observation scrupuleuse des accords internationaux... Dévoué au rôle protecteur des chrétiens en Orient et en Extrême-Orient qu'il a depuis longtemps assumé avec tant de désintéressement, le gouvernement de la République affirme sa volonté constante de faire respecter les missions religieuses, et il demeure pleinement convaincu que le Souverain Pontife gardera la mémoire des services que l'inépuisable dévouement de tant de millions de Français et de Françaises ne cesse de rendre aujourd'hui, comme il l'a fait dans le passé, à l'humanité et à la chrétienté..."

Pie X a dû sourire, du haut du ciel, à la "fille première-née de l'Église", en ce 28 mai 1921.— A. H. (La Semaine religieuse de Québec.)

NAPOLEON 1er ET LA RELIGION

(Suite)

NAPOLEON ET LES MOINES.

C'était un religieux qui avait préparé le jeune Bonaparte à sa première communion. Plus tard, dans une campagne d'Italie, le brillant général le rencontra, le reconut, l'embrassa et le présenta à son état-major comme "le prêtre de sa première communion". Sa qualité de religieux ne lui avait rien ôté de la gratitude et de l'affection de son ancien élève.

Napoléon aimait beaucoup les religieux du Mont Saint-Bernard, chez lesquels il ne manquait pas de s'arrêter quand il allait en Italie ou en revenait. Il s'entretenait avec eux dans le plus grand abandon, et parfois ils en profitaient pour lui glisser adroitement une leçon.

— Mon ami, disait un jour l'empereur au frère cuisinier, — dont il appréciait la cuisine, — que disent de moi les paysans de la région?

— Ma foi, Sire, pas beaucoup de bien!... On dit que la conscription est bien dure... qu'elle emporte beaucoup d'hommes... et qu'elle en ramène beaucoup moins...

— Que voulez-vous dit l'empereur. On ne peut faire d'omelettes sans casser d'œufs.

— C'est vrai, Sire... Mais rien n'oblige à faire des omelettes...

L'empereur, au lieu de se fâcher, eut le bon esprit de rire, et son état-major, voyant qu'il prenait la plaisanterie en bonne part, rit aussi aux éclats.

"Fit-il pas mieux que de se plaindre?..."

NAPOLEON ET L'ABSTINENCE

Napoléon, à Sainte-Hélène, voulait qu'on fit maigre le vendredi. Souvent on l'entendit dire au maître d'hôtel:

— Allons, Cipriani, sommes-nous donc païens? Pourquoi nous fais-tu vivre comme eux? Ce n'est pas le poisson qui manque à Sainte-Hélène; fais-nous du maigre: c'est aujourd'hui vendredi.

Mais quand on y manquait, ce qui était le plus ordinaire, il disait doucement:

— Quelle excuse avons-nous? Sommes-nous à la guerre? Est-ce le poisson qui manque?... Cependant, ajoutait-il, j'ai une dispense et le pouvoir de dispenser les autres, mais je suis un vieux soldat, et je sais l'importance d'un signe de ralliement, la nécessité et les bienfaits de la discipline. Toutes les passions, tous les vices sont plus près qu'on ne croit de nos appétits naturels.

UNE BOUTADE

Les arguments donnés par Napoléon au général Bertrand, sur la divinité de Jésus-Christ, — arguments rapportés plus haut, — n'avaient pas touché suffisamment, sans doute, l'élève de l'empereur, moins exercé en logique qu'en stratégie militaire. Impatienté, Napoléon lui dit un jour:

— Si vous ne comprenez pas que Jésus-Christ est Dieu, j'ai eu tort de vous faire général!

Boutade qui prouve, tout au moins, la foi de l'empereur en la divinité du Sauveur.

LE DESARMEMENT SUR MER

Le président des États-Unis vient de prendre l'initiative d'approcher les principales puissances en vue de réunir une conférence internationale où serait discutée la question du désarmement.

M. Lloyd George a confirmé hier la nouvelle, et les Communes ont accueilli par des bravos la déclaration du premier ministre, qui témoignait de son acquiescement à cette proposition.

On peut affirmer sans crainte que la perspective de cette conférence sera partout acclamée cordialement: les peuples ont soif de paix.

Si l'initiative de cette conférence appartient au président Har-

ding, on peut penser que cette initiative a été singulièrement préparée et facilitée par l'attitude prise à Londres par les premiers ministres des dominions, en particulier par le premier du Canada.

C'est, en effet, et hors de tout doute possible, la ferme opposition de M. Meighen au renouvellement de l'alliance avec le Japon qui a préparé les voies au président des États-Unis.

Les perspectives de conflits d'intérêts dans l'Océan Pacifique formaient en effet le principal obstacle à une entente, les États-Unis considérant comme un facteur inutile et dangereux toute entente particulière entre la Grande-Bretagne et le Japon pour leur part. Car, on ne saurait s'y méprendre,

la conférence projetée en vue du désarmement vise avant tout à faire cesser la rivalité des armements sur mer: il s'agit de savoir si les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Japon pourront se mettre d'accord pour définir et arrêter la force respective de leurs flottes et mettre fin ainsi à la concurrence des programmes de construction navale, qui, en taxant les ressources et les énergies de ces puissances, ne pourraient fatalement aboutir qu'à une nouvelle et désastreuse conflagration mondiale.

Chose curieuse, la guerre, qui a eu pour résultat le plus caractéristique de détruire irrémédiablement la puissance navale de l'Allemagne, la seule rivale vraiment dangereuse pour la Grande-Bretagne, sur mer, aurait dû, à ce qu'il semble, régler de façon définitive la question du désarmement sur mer.

De fait, la flotte britannique est, à l'heure actuelle, suprême en Europe; les escadres allemandes n'existent plus; la France et l'Italie, dont les flottes ont été fort éprouvées et qui ont dû, pour faire face aux besoins de la lutte sur terre, abandonner toute construction dans leurs chantiers navals, qui, à l'heure présente, manquent des ressources volées pour reconstruire leurs forces sur mer, ne comptent plus comme puissances maritimes, et d'ici longtemps auront trop à faire ailleurs pour songer à reprendre leurs anciens programmes.

Mais si, dans l'Atlantique et la Méditerranée, la suprématie navale de la Grande-Bretagne est plus accusée que jamais, et indisputée, cette même suprématie se trouve définitivement et probablement pour toujours compromise, sinon perdue, en ce qui concerne les eaux du Pacifique.

Les États-Unis, poussés par la nécessité, ont construit durant la guerre une flotte de guerre dont la puissance est formidable. Etant données les richesses et les ressources des États-Unis, il est trop évident qu'ils seront désormais à même, s'ils en ont l'ambition, de s'assurer dans le Pacifique dans le Pacifique une suprématie navale décisive, contre laquelle la Grande-Bretagne ne saurait pour longtemps rivaliser par ses propres moyens.

L'alliance avec le Japon, puissance navale d'importance, pourrait lui permettre l'appoint au moins momentanée, qui lui permettrait de contrebalancer la suprématie navale américaine dans le Pacifique, et c'est bien, somme toute, ce que pensent les États-Unis; c'est la raison qui leur rend antipathique tout traité entre le Japon et l'Angleterre.

Il y aurait bien une autre alternative pour défendre la suprématie navale de la Grande-Bretagne dans le Pacifique: ce serait la coopération active des dominions ayant tous des rivages sur cet océan. Mais il est trop clair désormais que cette alternative rencontre de sérieux obstacles à son exécution de la part des dominions, qui n'éprouvent nullement le besoin de se lancer dans cette aventure et qui, d'ailleurs, ne sont point en mesure pour l'instant de s'y prêter.

La conférence suggérée par Washington, si elle peut procurer une solution à l'amiable, aura donc d'importantes répercussions, aussi bien pour le Canada que pour la Grande-Bretagne. — La Presse.

L'Hon. Meighen à la Conférence de Washington

Ottawa, 12. — L'honorable Arthur Meighen, premier ministre du Canada, sera l'un des délégués à la conférence qui aura lieu à Washington, sur la question du désarmement. La date de cette conférence n'a pas encore été décidée. Le Canada sera représenté à cette conférence au même titre qu'il a pris part à la discussion et à la signature du traité de paix.